

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 23 FÉVRIER, 1894

No 26

LE PRÉSIDENT
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Nous donnons ci-contre le portrait de Monsieur Hormidas Laporte, le nouveau Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Monsieur Laporte est l'un des associés de la maison Laporte, Martin & Cie, épiciers en gros, 2548, rue Notre-Dame, Montréal, maison si avantageusement connue du commerce.

M. Laporte est né à Lachine, le 7 novembre 1850 ; il est donc dans toute la force de l'âge.

L'année qui suivit sa naissance, ses parents quittèrent Lachine pour aller se fixer au Sault-au-Récollet, c'est à l'école de ce village que M. Laporte reçut son instruction première.

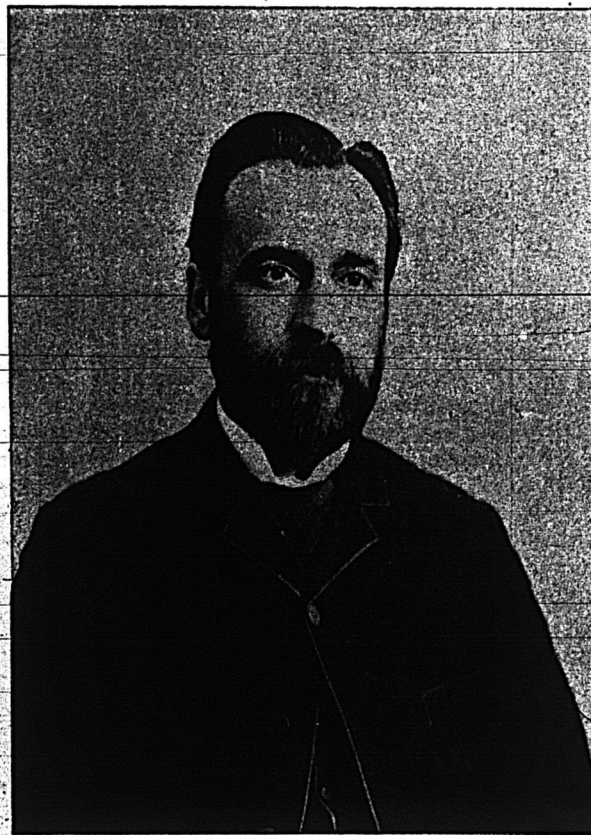
A l'âge de 16 ans, il vint à Montréal et travailla dans une fabrique de clous ; l'instruction qu'il avait reçue au Sault-au-Récollet ne pouvait lui suffire pour donner suite aux projets qui déjà mûrissaient dans son esprit. Au si, sa journée de dur travail accomplie, il suivait assidûment les cours du soir de l'école Moffatt.

Après quatre années d'un rude labeur, se sentant de fortes dispositions pour le commerce, nous le voyons, au printemps de 1870, abandonner l'atelier où il recevait un salaire de douze piastres par semaine, puis entrer dans un magasin d'épicerie de détail où il ne gagnait que dix piastres par mois.

Le commerce était décidément son élément ; sobre, rangé, économe, intelligent, il devait réussir. Bientôt au courant du commerce d'épicerie, il fonde, à l'automne de la même année, une maison d'épicerie de

détail. Il réussit bien, vend sa maison en 1881 et crée aussitôt une maison de gros d'épicerie et de provisions.

La nouvelle création fait des progrès si rapides qu'en 1888, malgré son travail et son activité, il ne peut plus suffire à la besogne et il se voit dans la nécessité de s'adjoindre des associés : Messieurs J. B. A. Martin et J. O. Boucher.



M. HORMIDAS LAPORTE, Président
de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Sous la nouvelle raison sociale, une impulsion plus forte encore fut donnée aux affaires, à tel point que les locaux, cependant spacieux, furent disparaitre pour faire place à la splendide bâtisse dont les lecteurs du "Prix Courant" ont plus d'une fois admiré les proportions en première page de notre journal.

La façon dont M. Laporte avait conduit ses propres affaires, ne manqua pas d'attirer l'attention des membres des sociétés dont il faisait

partie qui lui prodiguèrent à tour de rôle des fonctions honorifiques dont il s'est toujours acquitté à son honneur et à la louange des diverses sociétés. C'est ainsi qu'il a été le Président de "l'Union St Vincent," de l'"Alliance Nationale," et de l'"Association St Jean Baptiste" toutes sociétés philanthropiques.

M. Laporte, est également membre du Board of Trade, et de l'Association des Epiciers en Gros.

Il a aussi été un des directeurs de l'Assurance Mutuelle de la Cité.

Depuis 1885, il est juge de Paix ; il a été nommé successivement Vice-Président de la National Mutual Building Association. Directeur de la Compagnie de Téléphone des Marchands, et conseiller à Dorionville où il a sa résidence d'été.

M. Laporte vient de quitter la Vice-Présidence de la Chambre de Commerce du District de Montréal, appelé par ses collègues à s'asseoir au fauteuil présidentiel, d'où il dirigera les débats avec la compétence et le talent que les membres de la Chambre de Commerce se plaisent tous à lui reconnaître.

Pour notre part, nous sommes heureux du choix du nouveau Président à qui nous offrons toutes nos félicitations.

LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Y aurait-il parti pris chez nos confrères anglais d'ignorer l'institution provinciale connue sous le nom de "La Société d'Industrie Laitière?" On serait tenté de le croire et même d'attribuer un sentiment de ce genre aux officiers de langue anglaise du département d'Agriculture à Ottawa. Déjà le 27 octobre dernier, nous disions :

"M. le professeur Robertson,

comme beaucoup de ses compatriotes, a eu les yeux ouverts sur la qualité du fromage de Québec par les succès de ce fromage à Chicago; et les cours réels sur les marchés de consommation en Angleterre du fromage de Québec vendu comme tel, ont dû, en effet, se relever de $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{3}$ par livre. Mais nous croyons qu'il fait erreur en attribuant ce fait entièrement à l'amélioration de la fabrication résultant du concours de Chicago.

"Déjà, depuis plusieurs années, une quantité considérable de fromage de Québec obtenait sur notre marché un prix à peu près égal au meilleur fromage d'Ontario, mais il était expédié en Angleterre, comme fromage d'Ontario, tandis que le fromage de seconde qualité d'Ontario passait à Liverpool, à Bristol et à Londres, sous le nom de fromage de Québec. C'est ce qui a motivé l'action de la Chambre de Commerce de Bristol, qui a soulevé tant de protestations ici au printemps.

"Nous ne nions pas le moins du monde que notre fabrication soit un progrès constant; au contraire, nous constatons que le nombre de fromageries produisant un fromage de choix augmente chaque année; mais il faut en rendre l'honneur à qui de droit et cet honneur revient surtout à la société d'Industrie Laitière, à son école de St Hyacinthe, à ses inspecteurs, à ses conférenciers, etc.

"Pour nous l'exposition de Chicago a eu pour résultat principal de montrer à l'étranger du fromage de choix de Québec portant l'indication exacte de sa provenance et de le faire juger sous sa désignation véritable."

La Gazette de Montréal paraît vouloir faire comme M. Robertson, et, tout en rendant une plus large mesure de justice à nos produits laitiers, en attribuer le mérite plutôt aux gouvernements qu'à l'initiative de la Société. Un de nos confrères, *La Presse* relève comme suit cette erreur de jugement :

"Une chose m'a cependant frappé dans l'article en question, c'est qu'on n'y fait nullement mention de la *Société d'Industrie laitière de la province de Québec*." C'est regrettable, car l'on ne peut nier que cette société, dans tout ce progrès, a été l'âme du mouvement, la cheville ouvrière. Comme en toute justice, il faut donner à chacun tout ce qui lui appartient, je me permettrai de faire les remarques suivantes qui prouvent hors de doute que les progrès accomplis sont dûs en grande partie à la Société d'Industrie Lai-

tière, c'est elle qui a pris l'initiative du mouvement.

"Il est admis par tous que nos succès dans l'industrie laitière; proviennent de l'organisation de nos syndicats de fromageries et de beurrieres. C'est à eux en grande partie que nous devons notre triomphe à la grande exposition colombienne; c'est grâce à eux si notre fromage conserve et augmente sa bonne renommée. Eh bien, qui a fondé les syndicats?—La Société d'Industrie Laitière de la province de Québec. J'ai devant moi le bulletin No 1 de cette société qui le prouve avec évidence. Je ne puis m'empêcher d'en tirer quelques extraits qui intéresseront, j'en suis sûr, mes lecteurs.

"Le 22 janvier 1889, veille de la convention annuelle tenue à l'Assomption, le bureau des directeurs de la Société d'Industrie Laitière adoptait la proposition suivante:

"Résolu: Que vu les excellents résultats obtenus par l'organisation d'un service d'inspection et d'enseignement dans les fabriques par des inspecteurs ayant sous leur contrôle un petit nombre de fabriques et les visitant constamment pendant le cours de la saison, le comité exécutif de la société ait une entrevue avec l'honorable Commissaire de l'Agriculture, pour demander que le gouvernement encourage la formation de syndicats de fabriques établis dans le but de se pourvoir d'inspecteurs engagés par ces syndicats, et chargés de la surveillance générale des fabriques composant ces syndicats, — en leur offrant une aide pécuniaire égale au montant souscrit par ces fabriques pour les fins spéciales de leurs services d'inspection; pourvu que ces syndicats soient composés d'au moins dix et de pas plus de trente fabriques qui souscriront et paieront entre elles un montant total d'au moins \$150 et de pas plus de \$300; pourvu encore que ces subventions ne soient octroyées que sur recommandation de la société après rapport fait par les syndicats des opérations de chaque année."

"Comme on peut le voir par ces résolutions, la *Société d'Industrie Laitière* dès 1889, prend l'initiative de la formation des syndicats; elle s'abouche dès lors à plusieurs reprises avec le gouvernement auquel elle présente le projet de loi qui crée les syndicats. Ce projet de loi est adopté par l'Assemblée Législative le 23 décembre 1890, et le 24 janvier 1891, les règlements adoptés par la société touchant la formation et la régie des syndicats sont approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

"*The Gazette*" dit que depuis deux ou trois ans nos produits laitiers ont augmenté considérablement en quantité et en qualité; rien n'est plus vrai, mais aussi l'on constate que les syndicats fonctionnent depuis cette époque et que ces syndicats sont entièrement sous la

direction de la Société d'Industrie Laitière.

"Cette société mérite donc nos plus sincères sympathies pour l'œuvre excellente qu'elle a entreprise et qu'elle mène activement à bonne fin. Plus que jamais elle se propose d'organiser de nouveaux syndicats; car nos voisins les Américains s'occupent activement à réparer leur défaite à l'exposition colombienne; ils vont, eux aussi, recourir à l'inspection des fabriques.

"C'est donc le moment pour nous de redoubler de zèle; tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture, qui veulent l'augmentation de nos produits de laiterie, doivent prêter main forte à la Société d'Industrie Laitière, pour lui aider à créer de nouveaux syndicats et encourager ceux qui sont déjà formés. Dans ce but, la société fournit, avec le plus grand plaisir, toutes les informations, les renseignements qui se rattachent à la formation des syndicats et à l'industrie laitière en général, M. E. Castel, de l'Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe, est le secrétaire de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec."

L'ART DE VENDRE

Un vendeur maladroit ou même simplement manquant de tact peut neutraliser l'effet des annonces les mieux faites. Les marchands qui annoncent prennent soin de styler leurs commis vendeurs sur la manière de recevoir les clients. Voici quelques observations à ce sujet, que nous fournit un confrère des Etats-Unis:

Un vendeur doit se rendre compte de tout le stock de la maison, même s'il est attaché à un seul département. Il doit commencer par l'emploi le plus modeste, pour arriver, par son travail et ses connaissances, à la tête de sa spécialité. Il faut qu'il apprenne à obéir, non comme un devoir, mais comme un moyen d'arriver. Un homme qui ne sait pas obéir ne sait pas commander. Il n'est pas même qualifié pour prendre charge de son propre magasin, s'il en avait l'opportunité. En exécutant les ordres qui lui sont donnés, il doit agir avec la pensée qu'un jour il aura lui-même un magasin à conduire, et qu'il lui faut apprendre à le conduire avec succès. Les clients et clientes, à notre époque, sont généralement au courant de la valeur de la marchandise. Il ne faut donc pas trop insister sur les qualités, le bon marché, etc. Un mot poli pour faire ressortir ce qui est à la mode, un aperçu général des

prix, suffisent au début ; le vendeur doit ensuite laisser le client employer son jugement dans le choix de la marchandise. Il y a des vendeurs qui parlent trop et font fuir le client. Le vendeur doit être honnête dans ses explications et ne jamais surfaire une marchandise.

Il ne doit, bien entendu, rien négliger pour en faire apprécier les qualités, mais qu'il n'aille pas au delà.

Bien des commis tombent dans l'erreur de ne se soumettre à la direction donnée, qu'en maugréant et, pour ainsi dire, de force. Si l'on peut leur faire comprendre qu'il vaut mieux pour eux, à tous les points de vue, se prêter de bonne grâce aux exigences de leur position, on finira toujours par en faire quelque chose de bon.

L'exactitude est une des qualités maîtresses d'un bon commis. Le tact est la qualité essentielle d'un bon vendeur. A un client de goûts simples ; montrez des marchandises simples, à un autre dont l'extérieur dénotera l'amour du voyant, montrez des marchandises de couleurs vives. N'essayez jamais d'imposer votre manière de voir au client qui n'est pas tout à fait de votre avis. Essayez plutôt de connaître ses préférences, ses goûts et abondez dans son sens autant qu'il sera possible.

Un bon vendeur doit être poli, d'agréables manières, point fat, et point vaniteux. Qu'il soit habillé proprement, mais pas en *dude*, qu'il sache faire un tout petit bout de causette avec le client ou la cliente, sur les questions du jour, effleurant le sujet très légèrement et ne formulant, à moins de nécessité, aucune opinion formelle. Qu'il se garde surtout de la galanterie. C'est une chose qui peut ruiner une maison.

Proprement habillé, chaussé et coiffé, ayant toujours sur le visage un air de bonne humeur, le commis vendeur doit se faire un devoir d'être agréable au client ou à la cliente, sans jamais s'écarter, cependant, d'une réserve de bon ton, du respect le plus absolu et de la politesse la plus raffinée.

LES FORÊTS AUX ETATS-UNIS

Le gouvernement des Etats-Unis a fait preuve jusqu'ici d'une singulière imprévoyance dans l'aménagement et l'entretien de son domaine forestier.

D'habitude, le pionnier qui s'établit dans quelque région profondément boisée du nouveau continent, se hâte de percer des clairières,

aussi bien pour se donner du jour que pour augmenter la superficie des terrains de culture, et il fait de la hache un usage que ne justifie souvent aucune nécessité. Bientôt, il s'aperçoit qu'il est allé trop loin dans cette voie, pour son bien-être à lui et celui des animaux qu'il élève. En supprimant tout abri, il a donné accès aux vents rigoureux de l'hiver, aux vents brûlants de l'été qui dessèchent le sol, font tomber les fruits avant qu'ils ne soient mûrs, et causent une série de dommages qu'il eût été facile d'éviter. C'est alors seulement que le colon comprend l'utilité de se garantir, de placer son habitation et les bâtiments qui en dépendent sur la lisière d'une forêt ou d'un bois.

La plupart des pays du monde ont songé depuis longtemps à surveiller l'exploitation des forêts. Dans l'Inde, en Australie, au Canada, on a adopté des méthodes spéciales à cet égard. Pour la première de ces contrées, le revenu moyen des forêts de l'Etat s'élève à un million et demi. Au Canada, les incendies de forêts sont devenus très rares, et les propriétaires du Dominion, de concert avec les autorités, s'appliquent à prévenir les dévastations inutiles.

Aux Etats-Unis, on est beaucoup moins avancé sous ce rapport. Au début, le gouvernement ne s'est rien réservé dans les régions boisées, négligeant par là de se créer un revenu perpétuel, tout en sauvegardant les véritables intérêts de la population. Les lois forestières n'ont été, par la suite d'aucun effet ; sur 31,000,000 d'acres, c'est à peine si l'on compte une proportion de dix pour cent convenablement plantée ; les ravages exercés par le feu dépassent, chaque année, le montant de la consommation ordinaire et représentent une somme de \$8,000,000.

En 1885, un agent bavarois envoyé en mission officielle aux Etats-Unis pour y étudier les diverses essences de bois, disait aux Américains : Dans cinquante ans, vous serez obligés d'importer vos bois, et comme vous préférerez sans doute, les sortes d'Amérique, nous allons les cultiver chez nous pour être prêts à vous en expédier, quand le moment sera venu.

Les terrains boisés des Etats de l'est et du centre appartiennent tous à des exploitations particulières et seront sans doute rachetés par les gouvernements où les compagnies lorsqu'on s'occupera d'organiser des barrages pour prévenir les inondations. L'Etat de New-York, qui possède 715,000 acres de forêts dans

la région d'Adirondack se propose d'y adjoindre d'importantes étendues boisées et de constituer une réserve de 3,000,000 à 4,000,000 d'acres.

La loi du 3 mars 1891 a autorisé le Président à créer des forêts réservées, et a reçu une première application à la même date réservant environ treize millions d'acres.

Les forêts réservées de la côte du Pacifique renfermant quantité d'écorces propres à la tannerie. Il y a, en Californie, 23,000,000 d'acres recouvertes d'épaisses forêts. Les célèbres forêts de bois rouge ne fournissent pas d'écorce de tannerie, mais on sait que le bois rouge est excellent pour la fabrication des cuves parce que les liqueurs d'écorce n'ont sur lui aucune action. On prétend qu'il existe dans ce même pays des cuves qui servent continuellement depuis quarante ans.

Le chêne du Pacifique est plus riche en tannin que tout autre. Les écorces de premier choix donnent à l'analyse 16,7 o/o d'acide tannique, et donnent, paraît-il, dans les cuves de 12 à 13 o/o. La différence entre 12 et 16 représente la perte résultant de lessivages imparfaits.

La consommation annuelle d'écorce dans les tanneries du Pacifique est évaluée à 50,000 tonnes.

Dans l'Oregon et le Washington, on trouve à profusion le hemlock occidental (*tsuga mertensiana*). L'écorce est plus riche en tannin que celle des autres variétés.

On estime que les trois quarts des forêts du Nord-Ouest produisent des écorces pour tannerie.

Beaucoup de tanneurs de la côte du Pacifique envoient leurs produits à Chicago et à Boston. Si le gouvernement se décide à organiser et à mettre en vigueur un système d'aménagement des forêts, la récolte des écorces sera indéfiniment assurée, et si l'on tient compte du nombre immense des animaux élevés dans cette contrée, on reconnaîtra que l'industrie des cuirs dans l'ouest est appelée à prendre un développement considérable.—(*La Halle aux Cuirs.*)

LE COMMERCE DU CHANVRE DE MANILLE

En 1892, les exportations d'abaca ou chanvre de Manille se sont élevées à 1,581,016 piculs représentant une valeur d'environ \$14,000,000, ce qui donne, pour 1892, une augmentation de 309,922 piculs, car, en 1891, on n'en avait exporté que 1,271,094 piculs. Presque tous les pays qui en prenaient régulièrement, tels que la

Grande-Bretagne, l'Espagne, la Californie et l'Australie ont diminué leurs achats dans d'importantes proportions ; ce sont les Etats-Unis et le Canada qui ont considérablement augmenté leurs importations d'abaca et ont le plus contribué à l'élévation du chiffre d'affaires. Il est curieux de comparer les chiffres d'exportation depuis 1818, date des premières expéditions de ce textile des îles Philippines à l'étranger : en 1818, on a expédié 228 piculs ; en 1825, 4,000 ; en 1830, 17,000 ; en 1835, 42,000 ; en 1840, 83,000 ; en 1845, 102,000 ; en 1852, 248,000 ; en 1857, 446,000 ; en 1872, 625,000 ; en 1880, 800 000 ; en 1887, 1 million et en 1892, 1,580,000 piculs.

NOTES SUR LA LAINE ET SES PRODUITS

10. LAINE

(Suite.)

SÉCHAGE.—Après l'opération du lavage, la laine est humide et il faut la sécher. Un moyen fréquemment usité consiste à l'étendre sur des toiles métalliques en forme de toit à travers lesquelles on chasse un courant d'air chaud. Ces toiles sont fixées au-dessus d'une longue chambre close qui contient un certain nombre de tuyaux à vapeur et de grands ventilateurs.

Il est important que la matière soit étendue aussi également que possible et tournée de temps en temps, afin d'éviter un séchage irrégulier ; sinon, certaines parties seront grillées pendant que d'autres sont encore humides.

La machine à sécher continue et automatique est préférable au système précédent, car la laine est toujours en mouvement. Elle consiste en une chambre close d'environ 18 pieds de longueur, 4½ pied de largeur et 10½ de hauteur.

Cette chambre est séparée dans la hauteur par cinq rayons ou tables, distantes de 15 pouces environ.

Au-dessous de cette chambre se trouve un ventilateur tournant avec vitesse d'environ 1,000 tours à la minute. Le courant d'air chassé par l'action de ce ventilateur passé à travers d'une chaudière tubulaire et de là se rend dans la chambre. On peut régler la température et l'air suivant les besoins. Les tables sont formées de barres fixes et de barres mobiles ; celles-ci transportent la laine à travers la machine. Lorsque la matière arrive au bout d'une table elle est amenée sur le rayon immédiatement inférieur jusqu'à ce

qu'elle atteigne le dernier rayon d'où elle se rend sur le treillage de sortie.

Le séchage s'effectuant ici dans une chambre close pourra être installé dans la même place que les machines à dégraisser ; et l'on fera arriver directement la laine de la toile de sortie de la laveuse sur le tablier d'alimentation de la sécheuse. Cependant l'opération se fait plus usuellement à la main. La laine amenée dans la chambre, est poussée par le courant d'air chaud sur le rayon supérieur ; elle voyage, ainsi que nous l'avons dit, d'un rayon à l'autre, et, pendant tout son passage dans la machine, est séchée et jusqu'à un certain point, ouverte par un courant d'air chaud qui souffle vers la direction de la chambre.

Comme les fibres ne sont ni battues, ni secouées, ce système de séchage convient à toutes sortes de laines. On peut sécher, dans une de ces machines, de 3,000 à 5,000 livres par jour.

Un troisième appareil, dont nous allons faire une brève description, diffère des deux systèmes précédents dans le mode de répartition de la chaleur. Il n'y a pas, dans cette machine, de courant d'air chaud ; mais la laine est amenée au-dessus d'un grand nombre de tuyaux à vapeur par une série de cylindres à révolution qui sont fixés à travers de la machine et tout près l'un de l'autre.

Ainsi l'intérieur de cette chambre se compose, 1o de tuyaux à vapeur, placés à deux niveaux différents ; 2o de deux séries de petits cylindres. la série inférieure dirigeant la laine de l'entrée de la machine vers la sortie, et la série supérieure en sens contraire ; et 3o d'un large tambour garni de pointes qui transportent la matière de la rangée inférieure à la rangée supérieure des cylindres. On introduit dans la machine environ 100 livres de laine qui y séjournent jusqu'à parfaite dessiccation ; ouvre alors la porte de sortie et le tambour projette rapidement à terre la laine séchée.

BATTAGE.—Après le séchage, les fibres de la laine doivent être démolées et ouvertes avant de pouvoir passer à la carder. C'est le but du battage.

Pour ce travail, il existe une machine appelée batterie. Les parties essentielles sont un tambour cylindrique garni de dix bras armés chacun d'une double rangée de dents coniques, et de trois petits cylindres, appelés travailleurs, fixés au-dessus et garnis de dents qui corres-

pondent aux vides laissés par les dents du tambour. Tous ces organes sont enfermés dans un solide bâti, et sont mûs par une série d'engrenages placés à l'extérieur de ce bâti. La laine est pesée par quantités régulières et est étendue sur une toile sans fin qui l'amène dans l'intérieur de la batterie, où elle est reçue par les dents du grand tambour.

Le principe de la machine est le suivant : le grand tambour, placé au centre, et tournant à raison de 400 à 500 révolutions à la minute, est chargé de laine, et se meut en sens contraire d'une série de trois cylindres plus petits qui font de 30 à 40 révolutions par minute. De cette façon, aussitôt que la laine a été saisie par les dents du grand tambour elle arrive en contact des dents des travailleurs qui ouvrent d'une façon complète les mèches feutrées ou emmêlées.

Ce travail non seulement ouvre la laine, l'assouplit et la prépare pour le dégraissage et pour la carder, mais encore enlève toute trace d'ordures ou d'autres impuretés que les fibres ont pu retenir après le dégraissage.

(A suivre.)

AU PAYS DE LA VANILLE

Pour le gros du public, l'utilité de la vanille consiste dans la saveur qu'elle donne à la crème à la glace et aux petits plats du dessert. Cependant le commerce de la vanille a une importance dont on ne se douterait guère à première vue. En 1892, il a été consommé aux Etats-Unis dans les diverses industries et sous différentes formes, plus de quinze millions de fèves de vanille, valant plus d'un million de dollars. Cette quantité a donné de l'occupation, pour la culture, la cueillette, le séchage, l'emballage, à une population de 35,000 personnes.

La vanille est indigène du Mexique, le centre de la culture de cette fève se trouve dans l'état de Vera Cruz et le chef-lieu du district est la cité de Papantla. Après vingt ans d'expérience active dans le commerce de la vanille, après une étude longue et minutieuse de ses différents usages, et après avoir constaté l'augmentation constante de son importance comme article d'importation, je fus pris du désir de l'étudier à son état naturel, de chevaucher dans les bois où elle croît, de la cueillir de mes mains, de jouir de son arôme si fin et si délicieux dans le pays de son origine et, en un mot, de me familiariser avec tous les détails de la

culture et de la préparation de ce produit merveilleux qui est devenu un des articles de luxe les plus populaires du 19ème siècle.

Je quittai Philadelphie le 31 janvier 1893, par un temps clair, frais mais agréable. Le lendemain, dans l'état d'Indiana, le train qui me portait fit la rencontre d'un *blizzard* qui mit le thermomètre au-dessous de zéro. En arrivant à St-Louis, nous y trouvâmes la pire tempête de neige de la saison ; le thermomètre descendait toujours et il était impossible de réchauffer les wagons. Partant de St-Louis, le soir, à huit heures, nous nous trouvions en nous réveillant le lendemain matin avec une température de 55° au-dessus de zéro, un beau soleil et pas le moindre signe de la tempête que nous venions de traverser. Nous entrions dans le Texas et à mesure que nous avançons vers le Sud, le thermomètre montait ; à Austin, il était à 70° et nos épais vêtements de laine commençaient à nous peser. A Laredo nous traversions la frontière et nous nous dérigions vers Monterey, à 170 milles dans l'intérieur ; quelques heures après nous étions à Salinas, petite ville du Mexique où un arrêt de quelques heures me permettait de faire une curieuse expérience des effets de la crise sur la monnaie d'argent. Ayant fait quelques achats, je constatai que plus je dépensais, plus j'avais d'argent. La monnaie mexicaine est basée sur l'étalon d'argent et subit la fluctuation de ce métal ; à ce moment, la piastre mexicaine ou *peso* valait 65c en monnaie des Etats-Unis, ou le dollar des Etats-Unis valait \$1.60 en piastres mexicaines. De sorte que, ayant acheté pour \$1.50 de marchandises et ayant donné en paiement un billet de \$5.00 des Etats-Unis, on me remit \$6.50. C'est une des choses les plus étonnantes en économie politique que j'aie jamais vues.

Le prochain arrêt est à San Luis Potosi, ville de 60,000 habitants, à 300 milles de Monterey. Avant d'y arriver, on traverse le tropique du Cancer et l'on quitte la zone tempérée pour entrer dans la zone torride. Nous sommes dans la région des cactus dont les plaines sont couvertes à perte de vue.

De San Luis à Toluca, il y a encore 300 milles ; de Toluca à Mexico, 45 milles. Je passai quelques jours à Mexico, la capitale du pays et j'y pris le chemin de fer pour Vera Cruz, le port principal du Mexique. A Vera Cruz, j'embarquai sur un vapeur de la ligne Ward qui me porta jusqu'à l'embouchure de la

rivière Tuxpan. La ville de Tuxpan est à neuf milles en amont. Elle a 10,000 habitants et est composée presque entièrement de petites maisons en pierre à un seul étage, à couverture de chaume. J'y passai trois ou quatre jours à compléter mon équipement, à louer des chevaux, des domestiques, un guide et un interprète et puis, en route pour le pays de la Vanille.

Un voyage de trente milles, par des sentiers à peine frayés, à travers une épaisse forêt et plusieurs rivières qu'il fallait traverser à qui neus amenait à Casonies ; le lendemain une étape de trente-cinq milles nous portait enfin à Papantla où nous arrivâmes à neuf heures du soir. La cité de Papantla, peuplée de 12,000 habitants, logés dans de petites maisons de pierre, couvertes en chaume, à un seul étage, est la métropole du pays de la vanille, qui se compose d'une vallée très fertile et très chaude, entourée de montagnes de tous les côtés. C'est le chef-lieu du district judiciaire et comme le tribunal siégeait, il fut impossible de trouver à me loger à l'hôtel, modeste construction à un étage, composée de trois ou quatre chambres où les logeurs étaient entassés sur de petits lits de sangle placés côte à côte, les repas se prenant généralement en plein air.

J'étais, heureusement, muni de lettres d'introduction pour M. Tremari, un des principaux citoyens de la ville et l'un des principaux expéditeurs de vanille, qui me reçut très cordialement et de qui je reçus une large et bienveillante hospitalité.

Me voilà donc au but de ma course, au Pays de la Vanille, au centre d'une région qui fournit au monde une grande partie de sa consommation de ce produit, et sur le point de réaliser mon rêve. Permettez-moi avant d'aller plus loin, de donner un court aperçu de l'histoire de la vanille.

Lorsque les Espagnols découvrirent l'Amérique, les Aztèques avaient déjà l'habitude d'aromatiser le chocolat avec de la vanille. Les conquérants prirent l'exemple des conquies et, de l'Espagne, le goût de la vanille se répandit bientôt chez les autres nations d'Europe. Peu de temps après, la vanille devenait un article important d'exportation. On croit que la première fève de vanille importée en Espagne venait de l'état d'Oaxaca.

On la cultive sur plusieurs parties du continent américain, à Cuba et dans d'autres Antilles, et dans quelques pays d'Afrique et d'Asie ;

les conditions climatiques essentielles sont la chaleur, l'humidité et l'ombrage, le thermomètre ne devant pas descendre en hiver en dessous de 65° F.

Au début, la vanille croissait à l'état sauvage dans les bois ; mais l'augmentation de la consommation fit naître l'idée de la cultiver, et c'est l'état de Vera Cruz qui en a donné la première culture en Amérique. Malgré de longues et patientes recherches, même en m'aidant de la tradition, je n'ai pu arriver à préciser l'époque où l'on a commencé à la cultiver ; le seul renseignement que j'ai pu obtenir c'est que cette culture date de bien longtemps. D'après de vieux documents dans les archives de Papantla, il paraîtrait qu'il y avait déjà en 1760 des forêts de vanille en culture.

Dans tout l'état de Vera Cruz, on trouve des vallées propres à la culture de la vanille, mais on ne la cultive que dans les comtés de Misantla et de Papantla. C'est là que pendant longtemps les marchés du monde se sont approvisionnés ; mais depuis quelques années, l'île Bourbon et Java font une concurrence active au Mexique sur les marchés d'Europe.

Maintenant suivez-moi dans ma première course dans les champs de vanille. Nous partons, un beau matin de février, avec une température entre 85° et 100° F., vêtus de toile légère, coiffés d'un léger panama et montés sur des petits chevaux du pays, appelés *mustangs*. Tout d'abord il faut se débarrasser de l'idée erronée d'un "champ" que l'on apporte des régions du nord. Ce n'est pas ici ce sol cultivé avec soin, labouré, hersé, aplani, soigneusement clôturé où poussent les produits agricoles du New-Jersey ou de la Pennsylvanie. Notre "champ de vanille" n'est autre chose qu'une forêt épaisse, sans bornes, et presque impénétrable, tant la sous-végétation est dense, où l'on ne pénètre guère qu'à demi-courbé et à pied. Voyez cet arbre là bas ; c'est un cèdre du Mexique, de 20 pieds de haut, couvert d'une luxuriante verdure d'une couleur verte foncée, au tronc peu élevé et pointu ; et examinez avec attention cette liane étrange qui l'entoure, se perd dans son écorce où elle semble vivre, dont la tige n'est pas plus grosse qu'un crayon ordinaire, mais qui grimpe dans l'arbre, s'étale sur ses branches, passe de celui-là à un autre, formant souvent entre les deux des berceaux et des tonnelles qui arrêtent complètement la lumière du soleil de midi. Couverte de feuilles lancéolées

d'un vert foncé, elle laisse pendre de ses branches qui s'entrelacent des gousses vertes de 4 à 10 pouces de long. Voilà le spectacle qui a frappé ma vue la première fois que j'ai visité un "champ de vanille".

Tous les arbres de cette immense forêt présentant le même aspect : de légères lianes grimpant le long du tronc, s'accrochant aux branches et laissant pendre vers le sol, par centaines la gousse qui contient la délicieuse fève, de la grosseur à peu près d'une banane et plus longue de deux ou trois pouces. Quelques gousses sont vertes, d'autres sont d'un jaune clair et quelquefois elles sont si abondantes qu'on dirait des régimes de bananes croissant sur les arbres de la forêt. L'étrangeté de la scène est encore augmentée par l'absence totale de signes de civilisation et de culture dans cette forêt vierge où les fruits mûrs se marient avec le feuillage sombre des arbres séculaires.

La culture de la plante consiste uniquement à élaguer la forêt pour lui faire place. On la plante par boutures, comme la vigne ; on peut aussi l'obtenir directement de la semence, mais en ce dernier cas, elle est plus longue à produire que lorsqu'elle provient de boutures. Elle est très rustique, dans son climat et prend racines, quelquefois, d'être simplement jetée par terre, pourvu qu'elle ait l'ombre et l'humidité voulue. Quatre ou cinq ans après la plantation et quelquefois même plus tôt, la partie inférieure de la tige se pourrit et tombe ; mais auparavant, des racinelles se sont formées au-dessus de la partie en décomposition et ces racinelles ont déjà atteint le sol où elles se plongent, lorsque la base de la tige se détache.

Ce fait remarquable a donné lieu à deux théories distinctes : la première c'est que la plante est un *épiphyte*, c'est-à-dire une plante tirant sa nourriture de l'atmosphère et étant indépendante du sol ; la seconde, c'est que c'est un parasite, tirant sa subsistance de l'arbre à laquelle elle s'attache. A l'appui de cette dernière théorie on apporte le fait que, si vous coupez une tige à quelque distance du sol, la tige ne meurt pas, mais émet des racinelles qui s'allongent pour rétablir la connection avec le sol.

Une étude sérieuse de la plante sur les lieux mêmes et dans son pays d'origine me permet de dire que ces deux théories sont erronées, quoique, avant mon voyage au Mexique, je fusse disposé à accepter la théorie du parasitisme, avec d'ailleurs plusieurs autorités éminentes.

M. Fuenti m'affirme avoir fait l'expérience de la séparation de la tige à deux ou trois pieds du sol. Quelques jours après, des racinelles étaient poussées à la partie inférieure de la tige au-dessus de la séparation et avaient atteint le sol, remplaçant ainsi le tronc séparé. La tige est très juteuse, et lorsqu'elle a perdu ses racines, elle tâche de les remplacer, conformément aux lois de son existence ; mais c'est aux dépens de sa propre substance et non de celle de l'arbre où elle s'attache, ce qui est prouvé par le fait que, s'il lui faut trop de temps pour atteindre le sol, elle dépérit et meurt.

Si les racinelles atteignent le sol avant que la tige soit entièrement desséchée, celle-ci reprend la vie et la santé ; mais si c'est le contraire, la plante meurt. Elle a donc besoin du sol pour vivre. Et la preuve que ce n'est pas un parasite, c'est qu'on en a vu croître et prospérer en s'enroulant sur un arbre mort.

Au milieu de mes études, j'eus la bonne fortune de faire la connaissance de M. Agapito Fontecilla, qui connaît la plante pour l'avoir étudiée avec soin et longtemps et à qui je dois la plus grande partie de mes notions sur la vanille. En prenant la moyenne des dix dernières années, le nombre de fèves recueillies à chaque récolte a été de plus de 15,000,000 dont la plus grande partie produites par Papantla. Les prix obtenus depuis quelques années varient beaucoup ; de \$22 à \$125 le mille. Le prix moyen est de \$60 à \$70. le mille, ce qui donne plus de \$1,000,000.

CHARLES E. HIRES.

(A suivre)

LE CHILI

Le Chili a eu l'honneur de donner un noble exemple aux diverses Républiques de l'Amérique du Sud. Le Parlement a pu trouver dans la marine, dans les classes supérieures, dans la population agricole, les forces morales et physiques nécessaires pour vaincre la rébellion du président Balmaceda. Cette victoire, toute légale, a été obtenue sans aucun concours étranger. Les institutions du Chili, quoique essentiellement démocratiques, sont encore marquées de la longue influence que l'Espagne a exercée et exerce encore indirectement dans tout l'Amérique du Sud. "Le Congrès, composé du Sénat—36 membres—et de la Chambre des députés—95 membres—possède le pouvoir supérieur. Il vote les lois auxquelles le président peut opposer son veto qui n'est levé que

par la majorité des deux tiers des voix du Congrès. Le président représente l'Etat, il est le vrai chef de l'administration ; néanmoins, il a besoin du consentement du Sénat pour certaines hautes fonctions. Les ministres sont responsables de leurs actes et doivent en rendre compte chaque année au Congrès. La justice est rendue par des Tribunaux de première instance, cinq Cours d'appel et une Cour suprême. Tous les magistrats sont inamovibles. Les Chiliens et les étrangers, établis au Chili, jouissent des mêmes libertés d'association, d'enseignement, de pétition, de propriété, qu'aux Etats-Unis. Le culte catholique est la religion d'Etat, mais les autres cultes jouissent d'une entière liberté.

Le territoire est partagé en vingt-quatre provinces. Chaque province a à sa tête, un intendant, nommé par le président ; elle est divisée en départements avec un sous-préfet ou *governador*, en cantons ou subdélégations avec subdélégués et en districts avec des inspecteurs. Il existait pas de conseils municipaux avant une loi qui vient d'entrer en activité ; cette loi établit des municipalités dans toutes les communes. Les conseils municipaux communaux sont présidés par des alcaldes qu'ils choisissent. Ceux des villes sont présidés par les intendants et les *governadores*. Il est facile de reconnaître, dans ces diverses et curieuses dispositions, l'influence espagnole. En 1890, les budgets des divers conseils municipaux ne dépassaient pas 4,400,000 pesos. Ces conseils ne jouissaient que d'une indépendance limitée. Point de conseils provinciaux. Le Président nomme les intendants et les *governadores* ; ceux-ci désignent les subdélégués. Il existe, dans chaque district, des juges de paix, des commissaires, qui composent, réunis aux subdélégués, une sorte de bureau administratif.

Le Chili forme, par suite, une République centralisée, dirigée par les classes supérieures, mais où des libertés considérables sont garanties aux citoyens et aux étrangers. La naturalisation s'obtient après un séjour d'un an ; elle est indispensable pour acquérir les droits politiques. Le mariage avec une Chilienne confère la naturalisation.

Nulle part, dans l'Amérique du Sud, les classes supérieures n'ont conservé autant de prépondérance qu'au Chili. Elles possèdent une grande partie des terres, des maisons dans les villes, des capitaux qui n'appartiennent pas aux étran-

gers, spécialement aux Anglais. Ce sont elles qui ont opposé une résistance insurmontable à Balmaceda. D'après les dernières nouvelles, la situation serait à peu près la même au Brésil. Là également les classes supérieures luttent contre le régime militaire du président Peixoto. Cette situation accentue encore la différence entre la société chilienne et la société américaine du Nord.

La puissance des classes supérieures provient de diverses causes qu'il est intéressant de connaître, à raison du contraste existant entre le Chili et la plupart des autres républiques de l'Amérique du Sud et aussi à raison de l'avenir qui est réservé au Chili dans cette partie du nouveau continent. La première de ces causes n'est autre que la race. Ces classes renferment toutes les anciennes familles espagnoles, bien supérieures aux Araucans, et les colons étrangers, surtout anglais, allemands et français. La seconde cause se trouve dans la condition de la propriété foncière. Le Chili, comme nous l'avons déjà indiqué, est un pays particulièrement agricole. La culture aux environs des villes a lieu au moyen de petits domaines quant au Chili—350 acres en moyen

ne — moyenne qui représente la grande propriété en France. En dehors des villes, elle a lieu au moyen d'immenses domaines de 22,500 acres souvent, notamment sur les pentes de la Cordillère de la Costa et sur celles de la grande Cordillère. Entre ces deux formes de la propriété, il s'en constitue peu à peu une troisième : la moyenne propriété (*ou hijuelas*), composée de fermes détachées des grands domaines. Sur ces divers domaines, grands, moyens, petits propriétaires demeurent, en général, à poste fixe, exploitent par eux-mêmes avec quelques fermiers et de très nombreux péones, qui sont nourris, logés et qui reçoivent en outre, un certain salaire. Tout cela est encore bien différent du système de culture et de propriété de l'Amérique du Nord et se rapproche bien plus de ceux de l'Espagne ou de l'Italie. Il existe, par suite, au Chili, une véritable aristocratie terrienne, très influente, dominante même. C'est l'élément qui imprime la direction. Disposant de la race douce, mais robuste des Araucans, cette aristocratie peut, comme elle l'a montré dans les deux dernières guerres, constituer au Chili un peuple militaire.

Actuellement, les forces militaires du Chili forment, d'après la loi du 2 janvier 1892, qui les a réorganisées, un corps de 6,000 hommes, répartis

en 8 régiments d'infanterie, 3 de cavalerie et, 3 d'artillerie. A ce corps régulier, il faut joindre les réserves qui permettent au gouvernement de disposer d'une armée de 50,000 hommes, dont 10,000 d'artillerie. Le Chili possède, en outre, une flotte d'une certaine importance. Elle comptait, en 1891, 3 cuirassés d'escadre, 4 croiseurs cuirassés, 12 torpilleurs, 2 corvettes, avec un excellent personnel, énergique, patriote, sortant de l'Ecole Navale de Valparaiso. Dans les deux récentes guerres, civile et extérieure, ces forces militaires ont acquis une réputation méritée. Cette flotte, construite à l'étranger, entraîne des dépenses excessives.

Les conditions économiques devraient être aussi favorables que les conditions politiques et militaires ; elles laissent, cependant, beaucoup à désirer, par suite de faits dont il est assez difficile de démêler l'origine. L'agriculture et la propriété foncière, rurale et urbaine, sont dans les mains des Chiliens, surtout des anciennes familles coloniales ; mais le commerce et l'industrie appartiennent, presque en entier, à des capitalistes étrangers, principalement aux capitalistes anglais. Il en

est de même de la dette publique du Chili, assez considérable, en égard à sa population et à ses ressources ; cette dette, dont les arrérages sont exactement versés, est placée toute entière en Angleterre. Enfin, malgré une richesse minière de premier ordre, malgré une production annuelle assez considérable d'argent, très considérable de cuivre—sans parler encore des nitrates et du guano—le Chili se trouve dans une extrême pénurie de métaux précieux ; sa circulation monétaire ne se compose à peu près que de papier qui, bien qu'émis et soutenu par un bon système de banques, subit un agio effrayant. Le peso-papier vaut réellement de 25 à 30c, lorsque sa valeur nominale est de \$1.00. L'agio est donc actuellement, en admettant le cours de 25c, de 300 p. c. L'agio argentin est moins excessif ; malgré les événements de ces dernières années. Nous allons revenir sur les divers éléments de cette situation. Elle présente beaucoup d'intérêt, spécialement au point de vue du change et de l'agio, dont elle nous permettra de dégager nettement les divers facteurs.

10 *Production agricole.*—L'agriculture du Chili n'a aucun caractère tropical. Elle est à peu près la même que dans la France méridionale, l'Espagne et l'Italie du Nord : les céréales, surtout le froment, l'orge

et le maïs, la vigne, l'élevage du bétail, et, dans le sud, l'industrie forestière. Par tout le Chili, les fruitiers d'Europe viennent en grande abondance. Originaire de la Cordillère, la pomme de terre est cultivée partout ; elle présente de nombreuses variétés. Elle est le second élément de l'alimentation nationale. Toutes les légumineuses, notamment, les fèves, les haricots, tomates, piments, lentilles, s'y mêlent avec des quantités de pastèques et de melons. Leurs produits donnent lieu à une exportation avantageuse. Le froment vient sur toutes les pentes du Chili, surtout dans les provinces du centre et du sud, et principalement dans la grande vallée entre les deux Cordillères. Son rendement est extraordinaire. Aussi la culture du blé s'étend-elle malgré la baisse des prix. On évalue la production actuelle à 23,000,000 de minots destinés à l'exportation. L'orge et le maïs sont également cultivés sur une échelle importante, l'orge pour la fabrication de la bière, boisson très répandue, et le maïs pour l'alimentation ordinaire de la population. Le maïs mûrit sur les pentes des Cordillères. On le consomme à l'état vert comme condiment, cuit à

l'eau comme pot-au-feu (*puchero*), en galettes (*Humitas*) comme au Mexique. Enfin le Chilien en convertit même les spathes à cigarette.

La vigne commence à s'étendre de toutes parts au Chili. Elle prospère fort bien sur les premières pentes des Cordillères et dans les terres volcaniques. Les plants proviennent surtout du Bordelais et de la Bourgogne. Plusieurs grands vignobles ont déjà été constitués. Les uns fournissent des vins qu'on exporte dans la République Argentine, les autres la *Chicha* consommée dans le Chili à l'état de moût. En général, les vins du Chili rappellent les vins français. Les vins du sud, dits de *Mosto* ou de *Conception*, ont la saveur du Porto. Le commerce des raisins, frais ou secs, tend à s'agrandir. On commence également à fabriquer de bonnes eaux-de-vie.

Parmi les plantes industrielles, le chanvre, dans la province de l'Aconcagua, le lin, le colza, la navette et le tabac donnent de bons résultats. On s'efforce de propager le mûrier pour élever des vers à soie et des essais de culture de betteraves à sucre ont déjà eu lieu aux environs de Santiago.

L'élevage du bétail, quoique les conditions du sol et du climat y conviennent parfaitement, laisse encore à désirer. Le Chili cependant convient particulièrement à la lu-

zerne, l'alfalfa, qui donne plusieurs coupes par an, quand elle est arrosée avec soin; cette plante prospère jusqu'à 2,000 verges. Le Chili importe des bêtes à cornes de la République Argentine. Il est plus riche en moutons. Quant à l'espèce chevaline, il possède une race remarquable. Aussi le Chilien est-il excellent cavalier.

Si les provinces septentrionales du Chili sont dénudées, celles du sud contiennent d'importantes forêts à peine encore exploitées. Dans les provinces du centre, autour de l'Aconcagua, le peuplier, l'eucalyptus, l'acacia, les arbres verts ont fort bien réussi; tous les fruitiers d'Europe ont été acclimatés: oliviers, orangers, citronniers, amandiers, noyers, châtaigniers, pêchers, pommiers et poiriers, cerisiers, même le palmier. Le Chili est le pays des vergers. Pas de grand propriétaire qui ne possède un grand verger (*arboletas*), pas de colon qui n'ait aussi le sien (*huertas*).

Aussi la majeure et la meilleure partie de la population est-elle rurale. Quoique ne mangeant que rarement de viande et ne buvant pas de vin, les colons (*inquilinos*) forment une population vigoureuse; les fermiers et les propriétaires vivent auprès d'eux.

(A suivre.)

MODES ET NOUVEAUTÉS

La mode des ceintures en métal paraît devoir se continuer cet été; le commerce achète de fortes quantités de cet article.

On signale une certaine faiblesse dans le ton des tweeds canadiens; il n'y a pas encore de baisse dans les cours cotés, mais les fabricants se montrent plus pressés d'offrir et un peu plus accommodants.

Le nœud de la cravate est une des perplexités de la partie élégante du sexe masculin à New-York. Il y a trois ou quatre nœuds qui se disputent la faveur publique.

Les modes pour la prochaine saison fournissent matière à de nombreuses hypothèses qui intéressent considérablement les marchands de nouveautés. Les achats d'étoffes à robes pour le printemps, dit un négociant, indiquent une préférence pour les couleurs simples, blanc et noir. Les serges en noir ou brun sont aussi bien demandées.

Une grève, à propos des déchets, vient d'éclater entre ouvriers et patrons gantiers à Millau. Une quarantaine de fabriques de gants sont fermées; trois ou quatre seulement travaillent encore. L'industrie gantière occupe à Millau plus de 1,000 ouvriers, sans compter les femmes.

ASSURANCES.

Les pertes par incendie aux Etats-Unis et au Canada pendant le mois de janvier 1894, ont été de \$10,568,400.

La Manufacturers' Life a eu son assemblée générale annuelle la semaine dernière. Le rapport des directeurs a été approuvé et les officiers de la compagnie réélus pour l'année courante.

La semaine dernière, une délégation d'agents d'assurance d'Ontario et de Québec est allée à Winnipeg conférer avec le gouvernement de Manitoba au sujet d'un projet de loi en préparation sur les Compagnies d'Assurance.

Le gouvernement russe ne permet pas aux Compagnies d'assurances étrangères contre l'incendie de faire des affaires en Russie, les Compagnies étrangères ne doivent pas y perdre beaucoup, car la Russie est un terrain dangereux pour le commerce d'assurance.—*L'Assurance Moderne*.

Les assurances sur la vie, en Allemagne ont, en 1892, assuré 939,000 personnes pour 4 millions de marks (\$952,000,000) ou 4,369 marks (\$1013) par tête. Elles sont encore bien loin des assurances anglaises, mais elles commencent à pénétrer dans les milieux les plus aisés de la classe moyenne.

L'Association Canadienne des Assurances s'est réunie la semaine dernière à Toronto. On s'est occupé d'une nouvelle classification des villes au point de vue des taux à exiger, dans le but de faire en sorte que les municipalités soient intéressées à prendre des mesures efficaces de protection contre l'incendie.

Les principales causes des 172 incendies dont a souffert l'assurance Gore Mutual en 1893, d'après le rapport de l'inspecteur de la compagnie, ont été les suivantes: Cheminées, poêles et tuyaux défectueux, 33; lampes et lanternes à pétrole, 14; escarbilles sur les toits, 8; chaudières et fournaies, 4; friction de machines, 3; chauffage de peintures, 3; foudre, 12; incendiarisme 12; transmis d'un bâtiment voisin ou en face, 30; causes inconnues, 39. (*Monetary Times*.)

Ce que vaut la main, au point de vue des compagnies d'Assurances Minières d'Allemagne: la perte des deux mains donne droit à la totalité de l'assurance, comme rendant impossible la faculté de gagner sa vie. La perte de la main droite est considérée comme diminuant cette aptitude de 70 à 80 p. c.; celle de la main gauche, comme la diminuant de 60 à 70 p. c. Le pouce vaut 20 à 30 p. c. des gains; l'index droit vaut au delà de 18 p. c.; le gauche, de 8 à 13 p. c. Le médium vaut de 10 à 16, l'annulaire, de 7 à 9 et le petit doigt, de 9 à 12. —(*Echo des Mines*).

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 22 février 1894.

FINANCES.

Le marché monétaire anglais est devenu plus facile, les capitaux tenus en réserve pour acheter des *Council Bills* du gouvernement des Indes et, au besoin, pour aider à la conversion française, reviennent sur la place; les escomptes à court terme, sur le marché libre, sont à 1½ p. c., le taux de la banque d'Angleterre reste à 2½ p. c.

A New-York, il y a toujours abondance de fonds sans emploi et les prêts à demande ne rapportent que 1 p. c. Le taux de l'escompte commercial est de 4 à 5 p. c.

Sur notre place, l'argent abonde, mais les taux, quoique faibles, ne sont pas changés. On prête pour remboursement à demande à 4½ ou 5 p. c. Les escomptes ordinaires se font à 6½ ou 7 p. c.

Le change sur Londres est plus ferme.

Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9½ à 9½ et leurs traites à 60 jours à une prime de 10 à 10½. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Le change à vue sur New-York est de ¼ à ¼ de prime. Les francs valaient hier à New-York 5,18½ pour papier long et 5,16½ pour papier court.

La bourse a eu un peu plus d'activité cette semaine, avec des cours en général plus fermes. La banque de Montréal a fait 220½ et 220½. La banque de Québec, 125½; la banque du Commerce 134½ et la banque des Marchands 156.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	121	117
“ Jacques-Cartier....	120	117
“ Hochelaga.....	130	120
“ Nationale.....	98	90
“ Ville-Marie.....	98

Le Richelieu a eu encore des ventes; mais moins que la semaine précédente, il se tient dans les cours de 81 à 82. Les Chars Urbains ont haussé considérablement; ils sont rendus à 178½. Le Gaz aussi a pris de la hausse; il fait 178½ et 179.

Le Cable fait 136½. Le Télégraphe s'est vendu 145. Le Pacifique a fait 70.

Les Compagnies de Coton ont été vendues aux cours suivants: Colored Cotton Mills Co, 56½; Montreal Cotton Co, 119½ et 120; Dominion Cotton Co, 113½ et 114.

COMMERCE

Le carême est un temps de pénitence et de mortification; notre population canadienne. Observant fidèlement les principes de la religion, soit se priver de beaucoup de petites satisfactions et parmi les privations les plus usitées il faut compter celle de s'acheter des toilettes. La saison, d'ailleurs, n'est pas propice aux achats de superflu, l'hiver tire à sa fin et les vêtements qui ont fait jusqu'ici, pourront bien servir jusqu'au printemps. Le printemps, d'un autre côté, est encore trop éloigné pour qu'on songe bien sérieusement à s'y préparer. Aussi le commerce de nouveautés en détail est réduit à sa plus simple expression, celui de l'épicerie est passablement réduit; le commerce de poisson est seul florissant. Dans le gros, cependant on commence à ressentir un mouvement de

reprise. Les commandes de marchandises sont plus nombreuses et sont plus souvent pour livraison immédiate; on donne l'ordre d'expédier les commandes données à la fin de 1893. On fait, en somme, plus d'affaires que l'on en a fait depuis le commencement de l'année.

Alcalis.—L'absence de demande en potasses, avec l'augmentation des arrivages, a donné de la faiblesse aux cours. Nous cotons les potasses No 1 de \$4.20 à \$4.25 et les No 2 \$3.75 par 100 livres. Il y avait en stock, la semaine dernière, 60 quarts de potasse et 21 de perlasse.

Bois de construction.—Comme il n'y a encore aucun contrat important accordé par les travaux de construction du printemps; les clos voient seulement des affaires de détail qui ne font guère qu'entretenir un peu de mouvement. Les affaires sérieuses ne commenceront guère qu'au milieu de mars, si tant est que les affaires sérieuses aient un commencement cette année, avec la fameuse loi Augé.

Les scieries font leurs préparatifs pour les opérations du printemps, les travaux des chantiers ont été généralement favorisés par la température et la seule crainte que l'on conçoive, c'est que les neiges ne soient pas assez abondantes pour permettre de flotter tous les billots.

Le *Timber Trades Journal* de Londres parle encore de marché ferme pour les bois canadiens de première qualité.

Charbon et bois de chauffage.—Le syndicat des compagnies minières des Etats-Unis a décidé de faire immédiatement la réduction ordinaire des prix du printemps. Le *stove* et le *chestnut* sont cotés à \$4.00 et le *egg* à \$3.75 à New-York.

Ici, les prix n'ont pas varié; les commerçants ne font que peu d'affaires et s'occupent principalement à la collection de leurs comptes.

Chaussures.—L'industrie de la chaussure est encore activement occupée à exécuter les commandes pour le printemps et les voyageurs prennent encore de nouvelles commandes en nombre satisfaisant, quoique de volume généralement restreint. En somme, la saison du printemps se présente sous de favorables auspices, pour cette industrie. A Québec, les manufacturiers ont assez de commandes pour être obligés de faire travailler leurs ouvriers une partie de la nuit.

Cuir et peaux.—L'exportation des cuirs de Québec paraît suspendue, le marché anglais est devenu trop faible pour les prix que l'on demande ici et comme il a des offres à bon marché des Etats-Unis, il ne fait plus guère attention à nos cuirs, attendant que l'obligation de réaliser force nos tanneurs à accepter des prix plus bas.

Il s'est fait, la semaine dernière, quelques bonnes ventes pour le marché local, en cuirs à semelles et en cuirs à enpeignes, mais à des prix en faveur des acheteurs.

La cordonnerie de la campagne a commencé à faire quelques achats.

Les peaux vertes, parmi lesquelles on en trouve beaucoup attaquées de la larve, se meuvent tranquillement aux prix antérieurs, c'est-à-dire à 3½ pour le No 1, que l'on revend, après inspection, à 4c. Les peaux d'agneau valent de 75 à 80c et celles de veau, 7c. la livre.

Draps et nouveautés.—Les commis voyageurs placent encore des commandes de cotonnades aux prix précédents.

Le marché paraît abondamment approvisionné de cet article et comme il y

a un certain doute sur la future position fiscale, le gros n'est pas fort acheteur. Aussi les manufactures ont modéré leur production, ce qui leur est d'autant plus facile qu'elles sont presque toutes syndiquées.

Des représentants de maisons anglaises sont sur le marché avec des échantillons d'étoffes à robes qu'ils offrent aux prix de l'année dernière, mais avec une certaine tendance à une légère baisse, qui, pratiquement, ne sera guère appréciable à la revente au détail.

Les collections ont été meilleures cette semaine, ce qui fait espérer un bon 4 de mars.

Épicerie.—Les stocks du détail commencent à s'épuiser et les épiciers de gros placent de plus fortes quantités de marchandises de fonds. Les sucres ont une meilleure vente et se tiennent à des prix fermes. Les mélasses pèsent sur le dos des négociants qui cherchent à en pousser la vente autant que possible. Rien à signaler dans les thés ni dans les cafés.

Les raisins de Valence à 4½c sont finis; il ne reste plus de cette qualité dans le marché, ce qui donne de la fermeté aux qualités en boîtes, valant de 4½ à 5c. Les Corinthe sont à bon marché. Les autres fruits secs sont calmes.

Il y a une demande raisonnable pour les tomates et les blés d'inde en boîtes, ces derniers sont devenus rares et l'on en demande souvent 5c de plus par douzaine.

Dans les articles d'assortiment général, il n'y a rien d'intéressant à signaler.

Fers, ferronneries et métaux.—Notre marché est encore tranquille, mais il y a des signes de reprise prochaine. Les prix n'ont aucune variation à signaler.

D'après les dernières nouvelles reçues par la malle, le marché des fontes, en Belgique, est bien tenu, mais sans grande activité des affaires. D'Angleterre, on signale un peu de faiblesse, mais le peu d'importance des stocks permet d'espérer une reprise prochaine. En Allemagne, les existences commencent à s'alléger et le ton du marché s'améliore.

Huiles, peintures et vernis.—Le commerce des huiles et peintures commence à reprendre un peu de vie, les détailliers et les *jobbers* songent à s'assortir pour le commerce du printemps et donnent des commandes livrables lors de la rédaction des frets.

L'huile à machines et l'huile de spermaceti sont un peu plus faibles; par contre, l'essence de térébenthine est en hausse de 3c.

Poisson.—Bonne demande encore pour le poisson à des prix soutenus. Le hareng fumé est très rare.

Salaisons.—Le lard salé est tranquille et sans changement; le saindoux est en baisse.

plus ferme. Le prix de l'orge est en faveur des acheteurs.

Beerbohm, à la date du 21 février, donne le rapport suivant du marché des chargements:

“Chargements à la cote: blé ferme, mais manque. Chargements en route et à expédier, blé et maïs plus fermes et tenus en hausse. Mark Lane, blé anglais tranquille, blés étrangers, meilleur ton; maïs américain en hausse livrable, 19s 6d; maïs du Danube, plus cher; livrable 19s 6d; pour prompt expédition, 19s 3d. Farines anglaises et américaines soutenues. Température en Angleterre, très froide. Liverpool, blé sur place, tenu à des prix en hausse mais pas de hausse établie. Maïs sur place tenu ferme; Farine de Minneapolis, 16s.”

La situation du *Marché Français*, au 3 février était comme suit:

“Les affaires en blé restent très calmes sur nos marchés de province; la culture n'offre presque rien et tient des cours élevés, tandis que la meunerie, déjà suffisamment approvisionnée, et n'entrevoiant guère de hausse bien importante, restreint sa demande au strict nécessaire.

“A Londres, les blés blancs sont plus faciles, les blés roux calmes; le maïs est également calme, mais bien tenu; avoine sans changement, orge un peu plus facile.

“A Berlin, la demande en blé est restreinte, les prix ne varient pas; on constate un peu de baisse pour le seigle.

“A Vienne et Budapest, le blé sur printemps est très calme.”

Voici maintenant l'appréciation du *Monde Economique* du 10 février:

“La température est très douce pour la saison.

“Blés indigènes: L'assistance n'est que très ordinaire à notre marché de ce jour, où on ne voit, par continuation, que des offres modérées en blés du pays. Les détenteurs attendent que la question du relèvement des droits obtienne enfin une solution; en tout cas, ce ne sont pas les idées de hausse qui paraissent dominer pour le moment, car la meunerie a dû baisser ses prix de un franc par sac lundi dernier; aussi les meuniers se montrent-ils fort réservés dans leurs achats de blés, surtout qu'on leur en offre beaucoup de provenance étrangère; nos importations ont été, en effet, très élevées depuis quelques semaines, ainsi que nous l'avions indiqué.”

Des dépêches privées cotent le marché de Paris, le 17 février, sans changement à 10c de baisse, farines 10c de baisse; livraisons 403,200 minots, la semaine précédente, 434,400 minots; Berlin sans changement, non plus que Anvers.

Le gouvernement français, cédant à la pression des députés des circonscriptions rurales, a déposé devant le parlement, un projet de loi portant à 7 francs par 100 kilos—soit pas tout à fait 10c par minot, le droit de douane sur le blé étranger à l'entrée en France. La législation nécessaire n'est pas encore sanctionnée, mais il est fort probable qu'elle sera d'un jour à l'autre.

En attendant, on continue en France, à acheter des chargements de blés étrangers pour prompt livraison et même des blés entreposés en Angleterre. O'est sans doute ce qui donne du ton au marché anglais qui, s'il était seul, ne pourrait guère se maintenir.

Voici, d'après Beerbohm et Bradstreet, les quantités de blés en vue au 17 février:

Revue des Marchés

Montréal, 22 février 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express à la date du 19 février, dit dans sa revue du commerce de blé de la semaine: “Les blés anglais ont baissé de 4d et les blés étrangers de 6d par *quarter*. Les farines sont soutenues. L'orge a baissé de 7d. Le maïs a perdu 6d et l'avoine 4d. Le ton du marché d'aujourd'hui est tranquille, les blés sont sans changement, le maïs américain est en hausse de 3d, et l'avoine

Etats-Unis et Canada, minots	78,667,000
En route pour le R.-U.	23,488,000
En route pour l'Europe continentale.....	6,968,000
Total.....	109,123,000

Ces chiffres indiquent une diminution d'environ 500 minots. D'un autre côté, les dépêches des agences anglaises disent que les arrivages de blé en Angleterre ont été de 3,000,000 de minots inférieurs à la consommation.

Il y a donc, dans tous les cas, une certaine amélioration dans la situation du blé, et cette amélioration, qu'elle provienne des achats de la France, ou d'autres causes, paraît s'être étendue aux marchés des Etats-Unis. La hausse, cependant, n'est pas arrivée avant que les cours ne descendent encore plus bas que la semaine dernière. Le blé sur mai, à Chicago, a touché un moment 57½c. Il s'est relevé ensuite et touchait hier 60½c pour clôturer à 60½c. Sur juillet, les cours ont descendu à 59½c et sont remontés 62½c pour clôturer ensuite à 61½c. A New-York, le blé sur mai a fait 62½c pour remonter à 63½c. Sur juillet, il a fait 64½c, puis 66½c prix extrêmes.

Les rapports reçus du Kansas et du Missouri sont défavorables au blé en terre; les champs sont découverts et exposés à des dommages par le dégel et la gelée subséquente. C'est à peu près le seul point de la situation aux Etats-Unis qui soit favorable à la hausse. Il faut, maintenant, pour que les prix haussent, ou bien du dommage à la récolte sur pied, ou bien des exportations plus considérables. Une dépêche de Topeka, Kansas, datée de lundi, prédit pour l'état de Kansas, une récolte de 100,000,000 de minots, ce qui est beaucoup supérieur à la dernière récolte.

Au Manitoba, suivant le *Commercial* de Winnipeg, il y a eu plus de livraisons par les cultivateurs sur les marchés de la campagne, jusqu'à vendredi, date à laquelle la tempête a suspendu les communications. Cette augmentation des livraisons semble indiquer que les cultivateurs commencent à se laisser d'attendre de meilleurs prix et ont décidé de vendre avant que les chemins d'hiver deviennent impraticables. Les prix payés sont à peu près les mêmes, soit, de 42 à 44c. pour le No 1 dur, quoique l'on ait payé jusqu'à 46c. le minot dans quelques localités. En gros, il ne se fait à peu près rien et les cours sont nominaux. Le prix, rendu en gare à Fort William, pour le No 1 dur de Manitoba, a varié entre 59 et 59½c.; mais après la baisse à Chicago, il serait difficile de vendre plus de 58c., pour une grosse quantité. Les détenteurs locaux sont découragés par la baisse continue aux Etats-Unis. La plus grande partie du blé en entrepôt a coûté beaucoup plus cher que le prix actuel d'exportation; il n'est donc pas étonnant qu'on soit inquiet de voir la baisse persister. Il y a une demande restreinte de lots de chas pour le Haut Canada, surtout avec la perspective d'être obligé de livrer par chemin de fer d'un bout à l'autre. Avant la dernière baisse, on avait vendu à 78 et 79c par minot, livré, tandis que l'on vend de 58 à 59c pour le blé du pays, ce qui constitue une prime considérable en faveur du blé de Manitoba.

Dans le Haut Canada, les achats de blé sont restreints, les acheteurs étant tous des meuniers, vu que les prix sont au-dessus du cours auquel l'exportation serait possible. Les prix de l'avoine

montent, ceux des pois restent stationnaires ou diminuent, ceux de l'orge sont sans changement.

A Toronto on cote: blé blanc 56 à 00c, blé du printemps 59; blé roux 56 à 00; pois No 2, à 53c; orge No 2, 35 à 37; avoine No 2, à 32.

A Montréal, le marché des grains est toujours calme; il ne se fait aucune transaction en blé sur place, les meuniers achetant directement sur les marchés de l'ouest, les chas dont ils ont besoin.

L'avoine dont les arrivages sont toujours très restreints et dont les stocks disponibles diminuent sous le seul effort de la consommation locale, continuent à renchérir. Nous pouvons citer maintenant le No 2 d'Ontario, de 41 à 42c; le No 3 de la province, de 39½ à 40 et l'avoine refusée aux environs de 39c par 34 lbs.

Quelques lots de pois ont changé de mains; le prix à Liverpool a encore baissé et se tient aujourd'hui à 4s 10d, qu'on a payé depuis 87 jusqu'à 69c par 68 lbs. Ces ventes, d'ailleurs, ne font que transférer la propriété des stocks qui sont en entrepôt, en attendant qu'on puisse les exporter.

L'orge, vu sa rareté, se maintient assez ferme; elle a une demande à peu près normale de la part des meuniers qui font la moulée, aux prix de 45 à 46c le minot de 48 lbs.

Les fermes n'offrent aucun changement à signaler. C'est toujours la même lenteur dans la demande et le même fractionnement des ventes. C'est aussi la même disposition des détenteurs à faire des concessions sur les cours cotés.

On a parlé cette semaine de demander la nomination d'un inspecteur des farines. Le dernier inspecteur, M. L. A. Boyer, a été forcé de donner sa démission, les émoluments qu'il retirait n'étaient pas suffisants pour payer même les dépenses de son bureau.

Les farines d'avoine ont haussé de 5 à 10c par baril, en sympathie avec la hausse de l'avoine.

Le son, le grue et la moulée, n'étant pas surabondants, restent à des prix fermes.

Nous cotons en gros :	
Blé roux d'hiver, Can. No 2	30 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2	0 58 à 0 06
Blé du Manitoba No 1 dur	0 72 à 0 73
" " No 2 dur	0 70 à 0 71
" " No 3 dur	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2	0 00 à 0 00
Avoine	0 39 à 0 42
Blé d'Inde, en douane	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés	0 62 à 0 64
Pois, No 1	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire)	0 68 à 0 69
Orge, par minot	0 45 à 0 46
Sarrasin, par 50 lbs	0 50 à 0 51
Seigle, par 56 lbs	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver	\$3 70 à 3 90
Patente du printemps	3 75 à 3 90
Patente Américaine	5 00 à 5 25
Straight roller	3 00 à 3 25
Extra	2 75 à 2 80
Superfine	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (cité)	3 50 à 3 60
Forté du Manitoba	3 45 à 3 55

EN SACS D'ONTARIO

Medium	\$1 50 à 1 60
Superfine	1 20 à 1 30

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	4 25 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils	4 30 à 0 00
Avoine roulée en barils	4 30 à 0 00

MARCHÉ DE DÉTAIL

Les marchés de détail de la ville n'ont que peu de grains en vente, et les prix s'y maintiennent. On y paie l'avoine de 90 à 95c la poche.

En magasin les commerçants vendent l'avoine à \$1.00 par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé-d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de 90 à \$1.00 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs. La farine d'avoine vaut \$2.29 à \$2.25 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 10 février :

"La demande pour le beurre du continent a été active et tous les arrivages se sont écoulés; le marché clôture ferme et en hausse. Les beurres de Hambourg ont été très recherchés et presque toutes les maisons ont vendu plus qu'elles n'avaient en stock, à une hausse de 3 à 5s sur la semaine."

MARCHÉ DE BRISTOL

On écrit de Bristol à la date du 10 février :

"La température a été très douce et la demande a un peu diminué. Les beurres de choix, cependant, maintiennent bien leurs prix et même se vendent un peu plus cher. La principale demande s'adresse aux beurres d'Australie et de Nouvelle Zélande dont les meilleures marques sont d'excellente qualité. On cote : Beurres d'Australie de choix, 112 à 116s; de fins, de 106 à 110s; de bons, de 96 à 102s. Beurres canadiens de crémeries, de 106 à 112s."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il n'y a plus que très peu de beurre de beurrerie de choix sur le marché, et, pour les quelques tinettes encore disponibles, on obtient facilement 26c. la livre. Les beurres de beurreries d'hiver, frais et en bonne condition, se vendent aussi 26c; les beurres d'été, bien conservés, valent jusqu'à 25c. la livre.

Mais la baisse sur les beurres de ferme continue, de même que les arrivages. Les meilleurs townships—tousjours rares—se vendent à la tinette, jusqu'à 22c. Les secondes qualités de townships et les beurres de l'Ouest ne valent que de 16 à 18c, rarement 20c. Les beurres en rouleau, suivant l'emballage et la fraîcheur, se vendent de 16 à 20c la livre.

FROMAGE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 10 février :

"Il y a eu un peu plus de transactions dans cet article, la semaine dernière, quoique la demande ne soit pas encore très active, vu que les prix qui ont cours ici sont au-dessus du coût de l'importation. Les cotes pour les secondes qualités ont été haussées de 1s. Le marché clôture ferme.

Nous cotons : Fromage d'automne de premier choix, 57 à 58s; de très fin, de 55s 6d à 56s 8d; de beau à bon, de 48 à 54s.

Pointe Clatre—Bonin & Lalonde, bouchers; Aldéric Bonin et Henri Lalonde.
Lévis—M. & J. Gagnon, chaussures; Marie Gagnon et Jos. Gagnon.
Québec—Noël & Daigneau, ferronneries; Jos. M. Noël et Jean F. Daigneau.
Lévis—L. H. Bégin & Cie, épicerie; Marie Canton épouse de Louis H. Bégin.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Hamilton, Ont.—Stuart Bros, épiciers en gros, fonds vendu à McPherson, Glassco & Co.
Montréal—S. M. Beaudoin, mercerie et nouveautés; fonds vendu à L. H. Boisseau, à 55c dans la piastre.
 Wm. Johnson & Sons (Limited), fonds vendu à W. E. Dickson.
 Melle Louise Jollivet, modes; fonds vendu à Mlle Patenaude.
Belmont, Ont.—J. H. McClary, boucher; fonds vendu à Geo. Faulds.
Piotou, Ont.—Jos Redmond jr, épicier; fonds vendu à W. H. Benson.
Tilsonburg, Ont.—Wm. Parker, écurie de louage; fonds vendu à E. Becker.
Atwood, Ont.—W. Hawkshaw, écurie de louage, fonds vendu à Frank Collins.
 Henry Smith, boucher, fonds vendu à Henry Brown.
Guelph—John Harris, boulanger, fonds vendu à Dooley et Scanly.
 J. A. Tilk, hôtel, fonds vendu à John Weaver.

INCENDIES.

Barrie, Ont.—Simmons & Cie, chapelierie, dommages.
Tilsonburg, Ont.—L. R. Short, marchand-tailleur, dommages.
Wardsville, Ont.—John Heath, moulin, incendie total.
White River, Ont.—Isaac Cottam et James Hogan, hôteliers, incendies.
Montréal—D. A. McPherson, fromage, etc, dommages.
 Patrick Boyle, boulanger, incendie partiel, assuré.
Guananoque, Ont.—Thos. Damien, chaussures, et Jos. Meggs, boulanger, incendies.
Ohepston, Ont.—J. M. Graf, soierie, incendie total.
Toronto—The James Morrison Brass Manfg Co, (Limited), plomberie, etc, dommages, assurés.
Byng—A. T. Drake, meunier, incendie.
Bedford, Q.—V. Brosseau & Cie, nouveautés; Jarrest Frères, barbiers; Wm. Kinchan, bijoutier; A. H. Martin, magasin général; J. T. Rolland, épicier, incendies.

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS.

Mme Virginie Morel, épouse de M. Elzéar Fortier, navigateur, de St-Anne de Beaupré.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de L. N. Piché, de Drummondville; dividende payable à partir du 3 mars. R. A. Trudeau, curateur.
 Dans l'affaire de Israël Turcot, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 5 mars. H. A. Bédard, curateur.
 Dans l'affaire de J. B. Pelletier, d'Iberville; deuxième dividende payable à partir du 6 mars, Lamarche et Olivier, curateurs.
 Dans l'affaire de H. et O. Gagnon, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 6 mars, Nap. Matte, curateur.
 Dans l'affaire de E. Nantel & Cie, de St Jérôme; premier et dernier dividende payable à partir du 6 mars. Lamarche et Olivier, curateurs.

CURATEURS

La Conception—Alphonse Leclair, failli; MM. Amédée Lamarche et J. E. Parent curateurs.
St-Hyacinthe—A. Leost & Cie, en liquidation; Jules I. Germain, liquidateur.
Montréal—Doron Scherzanski, failli; Kent et Turcotte, curateurs.
 Geo. W. Clarke, failli; John M. D. Haines, curateur.
 J. H. Galarneau & Cie, faillites; Kent et Turcotte, curateurs.
 La Compagnie du Musée Lasalle; Chas. Desmarteau, liquidateur.
 Herman S. Scheyer, failli; Amédée Lamarche et W. Alex. Caldwell, curateur.
 Christophe Collette failli; Chas. Desmarteau, curateur.

Maisonneuve—Euchariste Laflamme, failli; Amédée Lamarche, curateur.

FAILLITES

QUÉBEC

Montréal—Gilbert Gauthier, nouveautés; cession à MM. Kent et Turcotte.
 James Shaw, marchand, a reçu une demande de cession.
 Andrew J. O'Neil, restaurateur, a fait cession de ses biens. Pasif \$9,000. Assemblée le 28 février.
 Le passif de la faillite F. Labelle et fils est d'environ \$18,000 et celui de la faillite St. Jean et Guénette, d'environ \$1,800.
Ste Flore—Maxime Gagnon, magasin-général, cession.
Québec—Arsène Marcotte, relieur, cession.
Clareville—S. Seymour, instruments aratoires, a fait cession.
Coaticook—Cyrille Jasmin, magasin général, étant absent du pays, ses créanciers sont convoqués pour le 24 février.
Pierreville—Paul Bussière, épicier, cession.
Richmond—Chas. Campbell, magasin général, demande de cession.
Magog—Joseph A. Fournier, magasin général; cession.
Compton—Emile et Michel Ducharme, commerçants, cession.

ONTARIO

Windsor—J. M. Meloche, épicier, cession à Gordon J. Leggatt.
Durham, Ont—McKinnon & McCracken, magasin général; cession à Samuel McCracken.
Hamilton—Wanzer Pure Soap Co., cession à Chas. S. Scott.
 Thos. J. Senior, restaurant, cession à F. M. Krum.
 John Wright, armurier etc., cession à Geo. Hunter.
Wahnapee—James H. Feely, épicier, cession à S. L. Boyd.
Warton—H. P. Crandon, épicier, cession à Jos. Robinson.
Highgate—R. C. Scott, meunier, cession à Henry Hollingshead.
Toronto—The J. E. Bryant Co., imprimeurs etc., cession à E. R. O. Clarkson.
 S. J. Clark, tabac, cession à G. M. Gardner.
 Joseph Hawley, hôtel, cession à W. A. Campbell.
Port Alma—H. W. Moorehouse, magasin général, cession à C. B. Armstrong.
St-Mary's—James Bettridge, meubles, cession Jos. Brown.
Williscraft—W. C. McFadden, magasin général, cession à Gordon J. Leggatt.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Ash Bay—W. R. Moffatt, magasin général, cession.
Halifax—E. J. Lordly, épicier, cession.

North Sydney—J. H. Logan, commissaire, cession.
Kingston—James F. Burns & Co, magasin général, cession.
Halifax—James M. Foley, vins et liqueurs, cession.
Kingston Station—James F. Burns & Cie, magasin général, cession.
Port Hood—Isaac P. Smith, magasin général, cession.
Sydney—Miss. Mary A. McKinnon, modes etc., cession.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

St Andrews—J. S. Magee, nouveautés, cession.

EN DIFFICULTÉS

Collingwood, Ont.—W. W. Nettleton & Cie, vins et liqueurs en gros, demandent un concordat.
Elmwood, Ont.—Kaufman, Wildpong & Co., magasin général, demandent un concordat.
Bedford, Q.—V. Brosseau & Cie, nouveautés, demandent un concordat.
Montréal—Thomas Wilson & Cie (P. Dansereau), ferronneries, préparent un état de leurs affaires.
 Gustave Daoust, fourrures, est en difficultés.
Rothwell, Man. Forbes Adam & Co., magasin général, demandent du délai.
Sherbrooke, Q.—Bertrand frères, épiciers, sont sous saisie.
 Wm. Murray, épicerie et liqueurs, a reçu une demande de cession.

CONCORDATS

Montréal—J. A. C. Julien, horloger et bijoutier, a obtenu un concordat à 75 p. c.
Ste-Justine de Newton—F. Decoste, magasin-général, a obtenu un concordat à 20c dans la piastre
Québec—Napoléon Garneau, nouveautés, a obtenu un concordat à 81 p. c.
Alexander, Manitoba—P. Dickson, magasin général, concordat à 60 p. c.
Carberry, Territoires—A. W. Dalton, magasin général, concordat à 50 p. c.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
 No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.
 Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale.
 75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.
 Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 672.
 Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS, ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE, DU 15 FEV. AU 22 FEV.		CLOTURE DU 22 FEV. 1894.		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs
BANQUES.										
Bank of Montreal.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	221	220	225	2118	221	2153
Ontario Bank.....	1,500,000	345,000	100	7				112		112
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7 1/2						
Banque du Peuple.....	1,200,000	550,000	50	6						
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8				165		165
Bank of Toronto.....	2,000,000	1,800,000	100	10	239 1/2			239 1/2		239
Banque Jacques-Cartier.....	500,000	215,000	25	7			120	117	120	117
Merchant's Bank.....	6,000,000	2,500,000	100	7	155	155 1/2	156 1/2	155	156 1/2	155
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6			146	143	145	140
Eastern Township Bank.....	1,439,905	650,000	50	7						
Quebec Bank.....	2,500,000	550,000	100	7	125 1/2			125		
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6	90					
Union Bank.....	1,200,000	250,000	60	6						
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	1,100,000	50	7	185 1/2	134 1/2	135 1/2	134 1/2	98	
Banque Villo-Marie.....	479,500		100	6					108	
Banque d'Hochelaga.....	710,100	250,000	100	7					135 1/2	135 1/2
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100		70	69	69 1/2	68 1/2	70 1/2	69 1/2
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100				7	6	7	6
do do Pref.....	10,000,000		100				16	14	16	13 1/2
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	169 1/2	168 1/2	170	169 1/2	168 1/2	165
TELEGRAPHES, Etc.										
Commercial Cable.....	10,000,000		100	7	137 1/2	135 1/2	137 1/2	137 1/2	135 1/2	135
Montreal Telegraph.....	2,000,000		40	8	146 1/2	144 1/2	149	146 1/2	145	144 1/2
Bell Telephone Co.....	2,500,000		100	8			139	136	145	136
DIVERS.										
Montreal Gas Co.....	2,500,000		40	12	181 1/2	172 1/2	181 1/2	181	172 1/2	172
Royal Electric.....	1,000,000		100	8	132		134	136 1/2	134	130
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100				50	50	50	50
do do pref.....	219,700		100				100	50	100	50
North West Land Co.....	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100							
Canada Paper Co.....	500,000		100	6			125		125	
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7						
Guarantee Company of N. A.....	304,500		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richelieu & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100		84	80 1/2	83	81 1/2	82 1/2	81 1/2
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8	119 1/2				125	115
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100	6	56 1/2				60	55
Merchant's Manfg Co.....	1,000,000		100	8						115
Dominion Cotton Mills.....	3,000,000		100	8	120				112 1/2	100
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds.....				6						
Canada Central Bonds.....				5			120	110	120	110
Champlain & St. Lawrence Bonds.....				6			101	101	100	99
Pacific Land Grant Bonds.....				5				109		
Colored Cotton Mills Bonds.....	2,000,000			6					100	98
Dominion Cotton Mills Bonds.....	1,500,000			6						

J. L. DUHAMEL,
Marchand-Tailleur,
1680, rue Ste-Catherine,
 3e porte de la rue St-Denis, Montréal.
Assortiment complet de
 Tweeds Français, Anglais, Ecossais, etc., etc.,
 A très bas prix.

The JAMES ROBERTSON CO., limitée
 Marchands de METAUX et Fabri-
 cants de TUYAUX en
PLOMB
 Condes en plomb comprimé. PLOMB DE CHASSE
 Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'en-
 veloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc
 de Plomb; aussi SCIENS RONDES, SCIENS A MOU-
 LINS, GODENDARDS et autres scies.
 Bureaux: 144 RUE WILLIAM
 Usines: coin des rues William et Dajhousie
MONTREAL
 Nous rappelons à nos abonnés
 que le prix de l'abonnement est
 strictement payable d'avance.

PEINTURES PREPAREES
 Marque de "ISLAND CITY" Commerce
 Les peintures sont préparées avec de l'Huile d
 Lin pure, sans mélange chimique.
 Peinture à Plancher "ISLAND CITY" séch
 en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.
P. D. DODS & CIE,
 180 Rue McGill

D. E. DROLET, Marchand en Gros

50 ET 52 RUE DALHOUSIE, QUEBEC.

FLEURS! GRAINS! POISSONS!

Spécialité : Pois Cuisants, Gruaux, Barley, Fèves.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX.

FORGUES & WISEMAN134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre,
QUEBEC.**CAMPBELL & BRODIE**

Manufacturiers, Importateurs et Marchands en Gros

— DE —

BOTTINES, SOULIERS et CLAQUES75 ET 77 RUE DALHOUSIE
QUEBEC.**Les "POMPES DROLET" brevetées**Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre :
pour les approvisionnements d'eau en général,
et pour tous autres usages.**POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES**Les pompes les plus économiques et les meilleures
dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

Tabac Canadien en FeuillesUNE SPÉCIALITÉ

CHEZ

DROUIN FRERES & CIE

QUEBEC

Demandez le Tabac en Feuille

"VIRGIN," de WALKERLe plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada.
En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.Dattes, Figues et Raisins de toutes sortes. Demandez nos prix.
En vente en gros par**N. RIOUX & CIE, Quebec.****POISSONS EN OFFRE**HARENG LABRADOR, Nos 1, 2 et 3; SAUMON,
Nos 1, 2 et 3; MORUE, Nos 1 et 2; Anguille,
Truite, Morue sèche; Pois cuisants,
Fèves. Gruaux de toute sorte.**P. G. BUSSIERE & CIE, 5 et 7 rue Dalhousie, Québec****MELASSES BARBADES DE CHOIX**

A LA TONNE

SIROP RAFFINÉ en Barils, SIROP RAFFINÉ en demi-barils,
MORUE VERTE No 1 en Quarts,

MORUE VERTE No 2 en Quarts.

HARENGS DU LABRADOR No 1 en Quarts.

— A VENDRE PAR —

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

"LA CANADIENNE"

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL:

107 Rue SAINT-JACQUES, Montreal

ÉDIFICE IMPERIAL, Bureaux 30 et 31.

Président: Hon. J. G. LAVIOLETTE, M. C. L.; Vice-Président
F. X. MOISAN; Gérant et Secrétaire: P. GARON.Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à**P. GARON, Gérant.**

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

— EN —

Différents Quartiers de la Ville et de
la Banlieue de Montréal

S'ADRESSER:

A. & H. LIONAISCHAMBRE 402

Bâtisse de la "New York Life"

Téléphone No 2547.

Boîte de Poste No 957.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 FEVRIER 1894.

Table listing various goods such as Allumettes, Articles divers, and their prices. Includes items like 'Télégraphe, la caisse', 'Bougie Paraffine', 'Savons', and 'Ficelles'.

Table listing goods under 'Prix en gros' including 'Ficelles', 'Vernis à harnais', 'Pipes en boîtes', and 'Balais'. Includes prices for various sizes and quantities.

Table listing goods under 'Prix en gros' including 'Cafés', 'Cafés rôtis', 'Confitures et Gelées', and 'Cafés verts'. Includes prices for 'Standard Java', 'Old Gov.', and 'Moka'.

Table listing goods under 'Prix en gros' including 'Hoegg', 'Pois canadiens', 'Pois très fins', 'Poissons', 'Fruits', and 'Viandes'. Includes prices for 'Clams', 'Homards', and 'Beef'.

NOTE SPECIALE.

Messieurs Laporte, Martin et Cie., épiciers en gros, Montréal, annoncent d'autre part, à des prix défiant toute concurrence, les articles les plus demandés pendant la saison du carême.

Depuis que les moulins à farines du Manitoba et du Haut-Canada ont pris le système de vendre directement aux marchands et aux boulangers de la campagne, jamais agence n'a eu plus de succès que celle de MM. E. Durocher & Cie.

NOTES FINANCIERES

La "Halifax Banking Company" a réalisé en 1893, seize et un quart pour cent sur son capital.

Un lot de 842 actions de la banque de St Jean, confisquées pour non paiement d'appels, sera vendu aux enchères, au bureau de la banque, le 14 mars prochain à 11 heures a. m.

La taxe imposée l'année dernière en France, sur les vélocipèdes, a rapporté, dit-on, dans les six premiers mois, plus de 780.000 francs (\$176.000).

A une assemblée des actionnaires de la Banque de St-Hyacinthe tenue jeudi dernier, les directeurs de l'année précédente ont été réélus. Le bureau de direction est composé de MM. G. O. Dessaulles, M. E. Bernier, J. B. Brousseau, Joseph Nault et J. R. Brillion.

ECHOS DES MINES.

Une mine de charbon d'une grande valeur vient d'être découverte dans le pays des Zoulous.

D'après M. Jannart, ministre des Travaux Publics de France, il faudrait à l'industrie houillère en France 50,000 ouvriers mineurs et \$60,000,000 de capital de plus, pour permettre aux mines françaises de fournir toute la houille nécessaire à l'industrie française.

A Brooklin, dans le comté Susquehanna N.Y., on a découvert de l'huile et du gaz naturel. Un expert en huile et un fermier nommé Oakley, enfonçaient un pôteau dans un marais, lorsque l'huile et le gaz naturel vinrent à la surface en bouillonnant, Oakley, ayant frotté une

allumette, le pétrole s'enflamma et ses habits prirent feu. Il fut sérieusement brûlé et son état inspire les plus vives inquiétudes.

Il y a sur les lieux beaucoup d'excitation, et une Compagnie vient de se former pour faire des recherches en vue d'exploiter l'huile et le gaz.

Les Etats-Unis possèdent aujourd'hui la mine de métal la plus profonde qu'il y ait au monde. Il s'agit du puits No. 3 de la Tamarack Copper Company, du Michigan, dont le fond se trouve à 3,500 pieds au-dessous de la surface. Mais une mine de houille en Belgique a été creusée encore plus bas. Elle atteint 3,900 pieds de profondeur. Cependant, comme la Compagnie du Michigan pousse ses excavations avec une grande activité, et creuse tous les mois 75 pieds de plus, bientôt la mine de Belgique sera probablement distancée.

STATISTIQUE.

Les navires construits en 1893 mesurent ensemble un tonnage de plus d'un million, sur lequel les vapeurs figurent pour 840,000 tonnes et les voiliers pour 187,000 tonnes. Pour les vapeurs construits en Angleterre, 98,4 pour cent étaient en acier, 1,4 pour cent (presque tous des Trawlers de pêche) en fer; parmi les voiliers, 97,3 étaient en acier, et 0,7 en fer. Le total des voiliers du monde a été réduit pendant l'année (disparus : 369,000 tonnes, construits 187,000) et le total des vapeurs augmenté.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 FEVRIER 1894

Table of grocery items including Fèves au lard Windsor, Pieds de cochon, Poulets rôtis, Soupes assorties, Marinades, Saucés, Empois et Fécales, and Epices pures.

Table of various fruits and nuts including Gingembre Jam. moulu, Raisins nouv. Valence, Fruits Secs, and Fruits Verts.

Table of agricultural products including Fruits de Californie, Ratsins, Fruits du pays, Pommes, and Grains et Farines.

Table of flours and oils including FARINES (Patente d'hiver, Farine d'avoine), HUILES (Huile de morue, loup-marin), and ISSUES DE BLE.

BREVETS CANADIENS

Brevets émis par le Bureau des brevets, Ottawa, Canada, du 10 au 14 février 1894.

10 FEVRIER

- 45296—Sabot de frein, Wm. N. Whitcomb.
45297—Sabot de frein, Wm. N. Whitcomb.
45298—Machine pour cirer le cuir, Eugène Guay.
45299—Pédale de bicycles, Chas. N. Metz et N. M. Highlandville.
45300—Joint de rail, Chas. T. Staggs jr.
45301—Arrête-écrou, N. Nappin.
45302—Boucle et crochet à ressort, G. F. C. Schröter.
45303—Attache de collier de cheval, Chas. Everett

12 FEVRIER

- 45304—Paquet pliant pour couvertures en bardeau, Jno. B. Kenison et M. F. Burk.
45305—Arrête et coulisse de fenêtre, Wm. Bently.
45306—Moyen de supporter et d'ajuster les stores de fenêtre, Wm. N. Nesbit.
45307—Séchoir à linge, Valentine Reichert.
45308—Mouvement mécanique, Timothy C. Van Wyck.
45309—Fontaine à Soda et réfrigérateur de crème glacée combinés, Frank V. Merrill.
45310—Moule à brique, Chas. A. Schultz.

13 FEVRIER

- 45311—Arrête-écrou et armon de limonière, John Handliff.
45312—Agrafé, Chas. La Dow.

45313—Régistre et caisse de comptoir, Harry M. Greiger et Daniel E. Corbitt.

45314—Défense de chars, Louis Pffingst.
45315—Calorifère, Wm. S. Reed.

45316—Chaudière à tubes, Montagne N. O. Shann.

45317—Télauto graphe, Elisha Gray.
45318—Télauto graphe, Elisha Gray.

45319—Télauto graphe, Elisha Gray.
45320—Télauto graphe, Elisha Gray.

45321—Art de télégraphie, Elisha Gray.
45322—Joint pour larmiers de toit, Jno. M. Davidson.

14 FEVRIER

- 45323—Manne pliante, Sam'l J. Butters et Granville Bartlett.
45324—Machine à laver le fil de fer, The Dominion Wire Mfg. Co. Ltd. Cessionnaire de C. O. White et M. B. Lloyd.
45325—Armon de limonière, D. Murray et O. G. Cilley.
45326—Compensateur pour charriots de scierie, Jas. McAllister et A. O. Hubbell.
45327—Tige de suspension pour cribles oscillant, Carl Huggemacher cessionnaire de Jacob Warner.
45328—Traineau-jumeau, The Bain Waggon Co, cessionnaires de Jas. Anderson.
45329—Jauge de scie, Benjamin F. Spooner.
45330—Herse, Martin Bruner.
45331—Pupitre et table combinés, Jno. Danner.
45332—Fourneau fumivore, Granville White.
45333—Machine pour réduire le bois en fibres, Jas. A. Manning.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

W. G. PROCTOR, Epicier,

No 233a rue St-Antoine, Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc,

Lundi, 26 Février 1894, à 11 hrs a.m.

à leur salle d'encan, No 89 rue St-Jacques, l'actif mobilier de la faillite, consistant en :

Table with 2 columns: Description (Stock d'épicerie, vins et liqueurs, Garnitures, Roulant et la licence) and Amount.

Les dettes de livres, suivant liste, seront vendus séparément 513.44

Le magasin, No 233a rue St-Antoine, sera ouvert samedi, le 24 courant, pour inspection du stock.

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHAS. DESMARTEAU, Curateur, No 1598 rue Notre-Dame.

MARCOTTE & FRERE, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

GEO. FOREST, St-Lin.

Les soussignés vendront par encan public, au No 89 rue St-Jacques, Montréal,

Mardi, 27 Février 1894, à 11 hrs a.m.,

tout l'actif mobilier cédé en cette affaire et consistant en :

Table with 2 columns: Description (Fonds de commerce de marchandises sèches, chaussures, vaisselle, quincaillerie, chapeaux, épicerie, etc.) and Amount.

Le magasin sera ouvert la veille de la vente.

F. VALENTINE, Curateur, No 42 du Platon, Trois-Rivières.

MARCOTTE & FRERE, Encanteurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 FEVRIER 1894

Suif.	
Suif raffiné, la livre.....	0 05 1/2 à 0 06
Suif brut, ".....	0 03 1/2 à 0 04
Vinaigres.	
Prix en gros	
Vinaigre Bordeaux	0 62 1/2 à 0 65
M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
Malt, gallon..	0 55 0 00
La Bruyère...	1 60 0 00
Eau de Javelle.	
Eau de Javelle Doz. Gros.	
de F. Cormond..	0 70 7 50
Vins.	
Non Mousseux:	
Bordeaux ord., caisse...	3 00 3 50
" " gall.....	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65 6 65
St Julien, " "	6 65 7 65
Châteaux, " "	20 00 25 00
Bourgogne, caisse.....	8 00 12 00
" " gallon.....	00 00 00 00
Sicille, gallon.....	1 40 1 60
Sherry, caisse.....	6 60 11 00
" " gallon.....	00 00 00 00
Porto, caisse.....	6 00 15 00
" " gallon.....	00 00 00 00
Moselle, caisse.....	00 00 00 00
Sauternes, caisse.....	6 65 7 65
Graves, caisse.....	6 50 7 50
Champagnes.	
	qrts. pts.
J. Mumm, caisse.....	\$26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00
Arthur Röederer, caisse.	25 00 27 00
Vve Clicquot, caisse.....	31 00 33 00
Pommery, caisse.....	31 00 33 00
Fréminet, caisse.....	26 00 27 00
Morizet, caisse.....	25 00 27 00
Louis Röederer, caisse..	29 00 31 00
Gold-Lack Sec, caisse....	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse..	23 00 30 00
Ferrier-Jouet, caisse....	31 00 33 00

Prix en gros	
E. Mercier & Cie., carte or, caisse..... 31 00 33 00	
Gd vin des Ambassades, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse.	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00
Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c....	00 00 00 00
Hock Mousseux, caisse.	00 00 00 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c	14 00 15 00
Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz..	0 00 9 50
Stimulant au vin de Rancio, la douz.....	0 00 9 00
Bières.	
Ales:	
Ind Coope & Co., caisse	qts 2 10 0 00
" " " " " "	pts 1 45 0 00
Bass's (Bull dog), " "	qts 2 45 2 60
" " " " " "	pts 1 60 1 65
Domestique.....	qts 0 85 1 25
Porter:	
Domestique.....	pts 0 60 0 75
Guinness & Sons, " "	qts 2 40 2 45
" " " " " "	pts 1 58 1 62 1/2
Domestique.....	qts 1 15 0 00
" " " " " "	pts 0 70 0 60
Chocolats.	
Mentier.	
	Par caisse Par boîte
	de 120 lbs. de 12 lbs.
Papier Jaune..... lb.	\$0 34 \$0 36
" Chamols.....	0 43 0 48
" Rose.....	0 50 0 56
" Bleu.....	0 58 0 66
" Vert.....	0 50 0 56
" Lils.....	0 58 0 66
" Bronze.....	0 65 0 74
" Blanc glacé.....	0 73 0 83
" Premium.....	0 88 0 42

Sainloin Frères.	
Prix en gros	
De Santé par boîte de 10 lbs.	lb. \$0 29
Bonbons.....	0 45
Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique... la lb.	0 40 0 45
" carbollique.....	0 40 0 45
" oxalique.....	0 08 0 12
" citrique.....	0 61 0 65
Alun.....lb.	0 01 1/2 0 21
Aloès du Cap.....	0 13 0 15
Borax raffiné.....	0 09 0 12
Bleu (carré).....	0 12 0 16
Bromure de Potass.....	0 38 0 42
Bicarbonate de Soude.....	0 00 2 50
Bichrom. de Potasse.....	0 10 0 12
Pearline, boîte.....	5 00 0 00
Campbre anglais.....lb.	0 85 0 95
Campbre américain.....	0 00 0 75
Chlor. de Potasse.....	0 00 0 00
Chlorure de chaux.....	0 02 1/2 0 03
Crème de tartre.....	0 25 0 30
Cendres de soude.....	0 01 1/2 0 02
Couperose, 100 lbs.....	0 80 1 00
Garance.....lb.	0 00 0 00
Glycérine.....lb.	0 17 0 20
Gomme arabique.....lb.	0 50 1 25
Gomme épinette.....lb.	0 25 0 00
Indigo Madras.....lb.	0 70 0 80
Indigo Bengal.....lb.	1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs...	0 90 1 00
Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50
Soufre poudre.....	2 50 3 00
Soufre bâtons.....	2 50 3 00
Soda caustique 60° 100 lbs	2 25 2 50
Soda caustique 70° 100 lbs	2 50 2 75
Sels d'Epsom.....	1 75 3 00
Sel de soude.....100 lbs	0 90 0 95
Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11
Extrait de op en paquets lb.	0 12 0 14
Sulfate de morphine.. lb.	1 90 2 00
Sulfate de cuivre.....lb.	0 00 0 00
Strychnine.....oz.	0 90 1 00
Sumac.....la tonne	70 00 75 00
Opium.....lb.	4 00 4 25
Phosphore.....lb.	0 60 0 75
Iodure de potasse.....lb.	3 75 4 00
Quinine.....oz.	0 40 0 45
Salpêtre.....lb.	0 07 0 08
Vert de Paris.....	0 00 0 00
Vitriol.....	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
Prix en gros	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " " 2 " " "	0 60
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 75
" " " " 4 " " "	0 90
" " " " 6 " " "	1 00
" de foie de morue, demiards	par doz 1 50
" " " " " "	Wyeth's
" " " " " "	demiards par doz 6 50
" " " " " "	" par gal. 1 20 à 1 50
Trézor des nourrices, par doz	1 45
Siroop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
Hop Bitters, " "	7 00
Radway Ready Relief, " "	1 75
Pain Killer, par doz	1 75 à 2 00
Eau de Cologne.....	1 50 0 00
" " " " " "	Hoyt's.... 1 85 0 00
Eau de Floride, Murray & Lanman.....	4 75 0 00
Essences.....55c.	\$1, 1 50 1 75
" " " " " "	café.....\$2, 3 50 6 75
Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
Doz. Gros.	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiastmat. gr.	6 25 65 00
" " petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" " petite	3 75 40 00
Onguent anthémor. " "	1 75 18 00
" " antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" " magique pet.	1 00 10 00
Pommade "c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" " petite	3 50 38 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge " "	4 00 42 00

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSÉ & CIE

(Successors de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Epiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc.

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicille, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

SEMENCES!

WILLIAM EWING & CO.,

MARCHANDS DE SEMENCES, 142 rue McGill, MONTREAL.

Offrent un assortiment complet de semences pour le Jardin et la Ferme et de graines de fleurs.

Demandez les prix pour semences de Trèfle et de Mll et pour le Blé d'Inde d'Ensilage.

Envoi gratis du Catalogue (liste de prix) illustré.

The Consolidated PLATE GLASS Company (Limited)

165, 167 RUE Des COMMISSAIRES

338 Rue St Paul.

L. I. BOIVIN, Gerant.



PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS ET CHIMISTES

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux, Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

MARBLE AND GRANITE WORKS

Côte des Neiges, Montréal

JOS. BRUNET

Importateur et manufacturier de

Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'Ouvrages de Cimetières

Réparations en tous genres à des prix très modérés.

Résidence: J. BRUNET, Cote des Neiges.

Téléphone 4666.

G. G. GAUCHER

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA POUDDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES

MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 FEVRIER 1894.

Prix en gros Fers et Métaux.

Table listing various types of iron, steel, and metal products with their prices in Montreal, 1894.

Prix en gros Clous à tuer par 100 lbs :

Table listing various sizes of nails, including galvanized and different grades, with their prices.

Prix en gros

Table listing various types of wire, including galvanized and different grades, with their prices.

Prix en gros

Table listing various types of paint and oil, including red lead and turpentine, with their prices.

MAISON LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU

Founded in 1860. No 1637 Rue Notre-Dame, Montreal. Telephone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston, Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

ELEVATEURS MILLER BROS & TOMS 10-RUE KING-110 MONTREAL

LESSARD & HARRIS Cl-devant de BRODEUR & LESSARD. Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage 421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL. Telephone Bell, 2194.

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'enseignes et de Rideaux.

Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 rue Ste-Catherine, Montreal

Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.

COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL du Canada

BUREAU PRINCIPAL — 30—RUE ST. JEAN—30 MONTREAL

The Company will sell its instruments at a price varying from \$7 to \$25 per pair. The "Standard Bell Telephone set" (protected by a trade mark of the manufacturer) is the best and most special set of its kind, giving a service perfect and constant, and which does not require attention. It is the superior to all other telephone apparatus which has been marketed.

Table showing subscription rates for Bell telephone services in various locations like Quebec, Ottawa, and Sherbrooke.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 FEVRIER 1894.

Prix en gros		Bois de Service	
Connection double, carrée ou fausse équerre:		Pin.	
4 x 4 pouces chacun.....	1 40	1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds le M. \$12 00 13 00
6 x 4 " " " " " " " " " "	1 90	1 1/2 et 2 pces. do	do do 12 00 13 00
6 x 6 " " " " " " " " " "	1 90	1 pouce shipping cull sidings	do do 14 00 16 00
9 x 6 " " " " " " " " " "	2 75	1 1/2 et 2 pces do	do do 15 00 18 00
9 x 9 " " " " " " " " " "	2 75	1 pouce qualité marchande	do do 20 00 24 00
12 x 9 " " " " " " " " " "	4 00	1 1/2 et 2 pces. do	do do 20 00 20 00
12 x 12 " " " " " " " " " "	0 00	1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do do 9 50 10 00
Syphon: simple double.		1 1/2 et 2 pces. do	do do 7 50 9 00
4 pouces.....	1 40 2 00	1 pouce mill cull No. 1	do do 11 00 12 00
6 " " " " " " " " " "	1 90 2 75	1 1/2 et 2 pces. do	do do 9 00 12 00
9 " " " " " " " " " "	2 75 3 30	3 pces. do	do do 9 00 11 00
12 " " " " " " " " " "	4 00 6 00	do do. No. 2	do do 6 00 8 00
Tuyaux à cheminée:		Épinette.	
9 pouces, par pied.....	0 25	1 pouce mill cull	5 à 9 pouces do 9 00 10 00
12 " " " " " " " " " "	0 40	1 1/2 et 2 pces. mill cull	do do 10 00 11 00
Charbons.		3 pces mill cull	do do 9 00 10 00
PRIX DE DETAIL.		1, 1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do do 12 00 13 50
Grate par tonne de 2000 lbs..	\$6 00	Pruche.	
Furnace do	6 00	1, 2 et 3 pces	do 9 00 10 00
Egg do	6 00	Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do 10 00 11 00
Stove do	6 50	Lattes—1ère qualité	do 1 20 2 00
Chestnut do	6 50	2ème do	do 1 40
Peanut do	5 25	Bardeaux pin XXX	16 pouces do 2 80 3 00
		do XX	do do 2 40 2 50
		do X	do do 1 50
		do 1ère qualité	18 pouces do 3 00
		do 2ème do.	do do 1 75
		Bardeaux cèdre XXX	16 pouces do 2 80 3 00
		do XX	do do 2 40 2 50
		do X	do do 1 50
		Bardeaux pruche marchande	do do 1 75
		Charpente en pin.	
		de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do 16 00
		de 25 à 30 do do do	do 18 00
		de 31 à 35 do do do	do 21 00
		de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do 18 00
		de 25 à 30 do do do	do 20 00
		de 31 à 35 do do do	do 23 00
		Bois carré—pin.	
		de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do 17 00
		de 25 à 30 do do do	do 19 00
		de 31 à 35 do do do	do 21 00
		de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do 19 00
		de 25 à 30 do do do	do 21 00
		de 31 à 35 do do do	do 23 00
		Charpente en pruche.	
		de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do 15 00
		Charpente en épinette	do 16 00
		do en épinette rouge	do 25 00 30 00

COURROIES EN CUIR

GEO. BRADSHAW & CIE

MARCHANDS DE
Bois de Sciage et de Charpente
BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN
Près de l'église Ste-Anne.
MONTREAL.
Manufacture de Boîtes d'Emballag.,
Sciage et Planage

Bois durs et mous de toutes sortes, bruts, blancs ou préparés, toujours en stock.

The EDWARD CAVANAGH Co'y
Manufacturiers et Importateurs

DE
QUINCAILLERIES,
HUILES,
PEINTURES,
CHARBONS,
Etc., Etc.

2547 à 2553 rue Notre-Dame,
Coin de la rue des Seigneurs.
Bell Tél. 8025. MONTREAL.

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

ANDRE DESJARDINS

— Importateur de —
FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES
142-143 MARCHE BONSECOURS
MONTREAL,
Ci-devant occupé par O. & E. HARI.
Toute commande promptement exécutée.
Téléphone Bell 1742.

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —
Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations
Emprunts négociés sur hypothèques.
No 89 rue St-Jacques,
MONTREAL.

Nous rappelons à nos abonnés
que le prix de l'abonnement est
strictement payable d'avance.

Pilules Antibileuses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NÈY

Remède par excellence contre les Affections
Bileuses: Torpeur du foie, Excès de bile et
autres indispositions qui en découlent:
Constipation, Perte d'appétit, Maux de
tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué,
écrit ce qui suit:

—Voilà plusieurs années que je fais usage des
Pilules Antibileuses du Dr Nèy et je me trouve
très bien de leur emploi.
Je ne puis que faire l'éloge de leur composition
que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne
contenant pas de mercure, elles peuvent être admi-
nistrées sans danger dans une foule de cas où les
pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.
Non-seulement je fais un usage considérable de
ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi
employées en maintes circonstances pour moi-
même et le résultat a été des plus satisfaisants.
C'est donc avec plaisir que j'en recommande
l'usage aux personnes qui ont besoin d'un pur-
gatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

La Vallée, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.
EN VENTE PARTOUT
SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

Le 'SUN' Compagnie d'Assurance sur la Vie DU CANADA.



Un excellent placement pour chacun est de prendre une police d'assurance dans cette forte et prospère compagnie.

Polices sans conditions.
Réclamations payées promptement.

Bureau Principal, Montréal.
T. B. MACAULAY, Secrétaire et Actuaire.
R. MACAULAY, Président.

PROPRIÉTÉS

ET

LOTS A BATIR

A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre
ou à
Louer

Prêts

Négociés

aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

2550 Rue Notre-Dame



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$3.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2390.

MONTREAL.

A VENDRE

PAR

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de Finances et d'Assurances, Louage de Maisons et Collection de loyers,

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

Bâtisse "Imperial," Chambre 18

Bell Tel. 2566.

\$7,600 RUE LAGAUCHETIERE, près des Allemands, deux bonnes maisons en pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux étages avec soubassement et grenier, terrain 3627 pieds.

\$45,000 RUE ST. PAUL, près de St. François-Xavier, deux magasins en pierre à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en arrière de 131 x 24, terrain 10,657 pieds.

\$20,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin de St. François-Xavier, un superbe magasin et entrepôt en pierre de taille de 28.9 x 80.6, à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$10,000 Un bloc de 6 maisons, 12 logements, coin des rues Drolet et Marie-Anne. Loyer annuel \$1,140.00.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie avoisinant la manufacture de briques pressées, et sur les rues St-Denis et Sherbrooke et St-André, 116 x 133, en tout ou en partie, de 25 centins à \$1 le pied.

\$3,500 RUE ST-ANDRÉ, maison de 20 x 40 en bois et brique, 4 étages, 2 logements, loyer \$360. Terrain 20 x 30, 1er étage en pierre.

\$2,400 RUE PANTALEON, maison 40 x 26, en bois et brique, 2 étages, 4 logements, loyer \$276. Terrain 40 x 68.

\$2,600 A LONGUEUIL, près de l'Église, un magasin et logements en bois et briques à 2 étages, couverture en ciment avec hangar et écurie, place très avantageuse pour le commerce, terrain 2,600 pieds en superficie.

\$5,000 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une maison en brique solide, solage en pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Terrain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain attenant, faisant front sur les rues Ange Gardien et St. Jacques. Voir les plans au bureau

Une file complète du *Canadian Illustrated News*, 28 volumes, *L'Opinion Publique*, 14 volumes, et *L'Echo du Cabinet de Lecture. Paroissiale*, 15 à 20 volumes, reliure forte et élégante. Convenable pour bibliothèque publique et privée.

\$12,500 A LONGUEUIL à vendre ou à échanger, cette splendide maison en brique solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes les améliorations modernes et les dépendances désirables. Terrain 50,000 pieds en superficie.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et Ontario, une maison récemment décorée à deux logements en pierre de taille et brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries. Terrain 25 x 90. Huée en arrière.

\$7,000 La moitié indivise du magasin No 220 rue Saint Paul et 69 rue des Commissaires.

\$6,800 Avenue Delorimier, 2 maisons en brique solide, 6 logements. Loyer annuel \$600 40 x 38, terrain 47 x 100. \$3,300 comptant, balance dans 5 ans à 6 p.c.

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finances, d'assurance, Louage de maisons et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

Bâtisse "Imperial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2566.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIÉTÉS

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

C. J. McCUAIG,
Toronto.

R. A. MAINWARING
Montréal.

McCUAIG & MAINWARING

DE MONTREAL ET TORONTO

COURTIERS D'IMMEUBLES

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 RUE ST-JACQUES, 18 RUE VICTORIA

MONTREAL.

TORONTO.

Téléphone Bell 2433

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIÉTÉS

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,

Règlement de pertes d'incendie

ARGENT A PRETER

Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

NOUVELLE LIGNE ELECTRIQUE

AU DEPOT DU C.P.R.

St Louis du Mile-End

AU SAULT AU RECOLLET

A VENDRE

Quelques Jolis Blocs pour Subdivision

A côté de la ligne,

DES LOTS DE \$550 A \$800

Sur la rue St-Laurent.

ALBERT E. LEWIS

185 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone 1842.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 17 février 1894.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Cherrier, lot 1211-5a, quartier St-Jacques, terrain mesurant 23 x 84 maison en pierre et brique, Nos 15 et 17 rue Cherrier, vendu par James Shields esqual à Emma Jane Smith veuve de David Preston; prix \$5,500 (35759).

Rue Labelle, lot 472, quartier St-Jacques, terrain mesurant 21 x 68.6, No 19 rue Labelle, vendu par Ambroise Monsette et autres à Frédéric Daignault et Rose D. Monsette son épouse; prix \$1,600 (35764).

Rue Berri, lot 442-3, quartier St-Jacques, terrain mesurant 31 x 96, No 86 rue Berri, vendu par Antoine Laurence à Henri Thomas et Henriette Lévy; prix \$9,500 (35771).

Rue Beaudry, lots 1020-1021, quartier St-Jacques; terrain mesurant 3415 p. en superficie, maison Nos 260 et 262, rue Beaudry, vendu par Frs. d'Assises Cyr à J. B. Malo; prix \$2,150 (35777).

Rue Rivard, lot 1202-44, quartier St-Jacques; terrain mesurant 20 x 70, maison nouvellement construite, vendu par Jos. D. Robitaille à Emma Davignon, veuve P. E. Roy; prix \$1,950 (35788).

Rue Mentana, lot 1211-19, quartier St-Jacques; terrain mesurant 25 x 110 vacant, vendu par Camille Martel à Téléphore Latourelle; prix \$450.00 (35790).

Rue St Hubert, lot 1203-267, quartier St-Jacques; terrain mesurant 25 x 129, vacant, vendu par Arthur Caron à Magloire Huberdeau; prix \$1,290 (35793).

Rue St Hubert, lot 1203-266, quartier St Jacques; terrain mesurant 25 x 129, vacant, vendu par Arthur Caron à Séraphin Boucher; prix \$1,290 (35796).

Rue Rivard, lot 1202-69, quartier St-Jacques; terrain mesurant 20 x 70, maison Nos 24 et 26 rue Rivard, vendu par Mme Denis Larivée à Emma Brosseau, veuve Noé Brosseau; prix \$1,550 (35797).

Rue Jacques-Cartier, partie N. O. du lot 110, quartier St-Jacques, terrain mesurant 4,000 p. en superficie, maison Nos 29 à 35 rue Jacques-Cartier, vendu par Michael Morley à Patrick Wright; prix \$3,500 (35802).

QUARTIER ST-LOUIS

Rue St Hippolyte, partie du lot 969, quartier St Louis, terrain mesurant 40 en front, 41 en arrière x 73.6 d'un côté et 73.10 de l'autre; maison nouvellement construite, vendu par Narcisse Nolin à Jos. W. Renaud et L. P. Dion; prix \$7,000 (35795).

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Chenneville, lot 766, quartier St-Laurent, terrain mesurant 2365 p. en superficie Nos 14 et 16 rue Chenneville, vendu par l'Association Bais David à Dina Thivierge; prix \$5,000 (35780).

Rue Lagachetière, lot 595, quartier St-Laurent, terrain mesurant 18,980 p. en superficie Nos 571 et 571, rue Lagachetière, vendu par Daniel Ford à The City of Montreal; prix \$19,057 (35792).

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Burnside Place, partie du lot 1338, quartier St-Antoine, terrain mesurant 16 x 44, maison en brique à 2 étages, No. 32, Burnside Place, vendu par Mme veuve John Barr à George Bridgman; prix \$4,000 (125164).

Burnside Place, lot 1686-12, quartier St-Antoine, terrain mesurant 60 x 174 et 25 x 60 maison No. 400, Burnside Place, vendu par le shérif de Montréal à The Sun Life Assurance Co.; prix \$4,500 (125174).

Rue Chatham, la moitié N. O. du lot 222, quartier St-Antoine, terrain mesurant 3230 ponce en superficie, maison en brique, No. 210, rue Chatham, vendu par Margaret Mansfield à Mary Ann Mansfield, épouse de Henry Hugh Sait; prix \$1,100 (125178).

Rue Osborne, partie N. E. du lot 656, quartier St-Antoine; terrain mesurant 20 x 92.6 d'un côté et 91.6 de l'autre, maison No 76 rue Osborne, vendu par George Wait, jr, à Thomas A. Lynch; prix \$6,500 (125183).

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Sanguinet, coin Duluth, lots 15-924, 925 et 926 quartier St-Jean-Baptiste; terrains mesurant 20 x 72 chacun, maison Nos 660 à 664 rue Sanguinet; et 277 et 279 Avenue Duluth, vendus par Jos N. Arsenault à Joseph Sanche; prix \$9,000 (50397).

Avenue Duluth, lots 438, 439 et 440, quartier St-Jean-Baptiste; terrains mesurant 39.1 x 127 chacun, vacants, vendus par Amiot, Lecours et Larivière à Chas. Desjardins. prix \$8,934.45 (50403).

Avenue Laval, lot 15-917, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 20 x 75, maison Nos 283 et 285 Avenue Laval, vendu par Alfred Gauthier à Jos. W. Renaud et L. P. Dion; prix \$2,000 (50433).

Avenue Laval, lot 15-916, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 20 x 75 Nos 279 et 281 Avenue Laval, vendu par Alfred Gauthier à Henri A. Bocquet; prix \$2,000 (50434).

Rue Berri, lot 15-201 et 202, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 20 x 70 chacun; Nos 886 à 892 rue Berri, vendu par Alfred Desloges à Jos. Lebeau; prix \$3,200 (50439).

Rue St-André, lot 10-157, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 23 x 94 Nos 1036 et 1538 rue St-André, vendu par Mme Joseph Louis Beaudoin à Frs Xavier Girard; prix \$1,100 (50445).

Rue Sanguinet, lot 15-732, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 20 x 70 vacant, vendu par Mme Nap. Bohemier à Joseph d'Orléans; prix \$343.57 (50447).

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Iberville, lot 166-522, quartier Hochelaga, terrain mesurant 22 x 80 Nos 271 et 273 rue Iberville, vendu par George Ledoux à Charles Laberge; prix \$1,600 (50370).

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue St Albert, lot 2717, quartier St Gabriel; terrain mesurant 40 x 100, maisons en bois et briques, Nos 146 à 150 rue St Albert, vendu par le Shérif de Montréal à The Montreal Loan & Mortgage Co; prix \$10.00 (50386).

Rue Knox, lot 3399-124, quartier St-Gabriel; terrain mesurant 22 x 71, maison en bois et briques Nos 246 et 248 rue Knox vendu par The Montreal Loan, & Mortgage Co, à Samuel Wilson; prix \$600.00 (50383).

Rue Knox, lots 3399-153 et 154, quartier St-Gabriel; terrains mesurant 23 x 90 chacun, vacants, vendus par Jos. Green à James A. Edwards; prix \$675.00 (50422).

QUARTIER ST-DENIS

Rue Drolet, lot 167-29, quartier St-Denis, terrain mesurant 30 x 72, maison en bois, No 17 rue Drolet, vendu par

Joseph Ayotte à Cyprien Lacroix, prix \$875.00 (50381).

Avenue Mont-Royal, lot 325-46 et partie du 51, quartier St Denis, terrain mesurant 23 x 100, vacant, vendu par la succession Jos Aimé Massue à F. X. Prénoveau; prix \$929.20 (50408).

Avenue Mont-Royal, lot 325-47 et partie du 51, quartier St Denis, terrain mesurant 23 x 100, vacant, vendu par la succession Jos Aimé Massue à Delphis Turcot; prix \$922.20 (50409).

Avenue Mont Royal, lot 325-48 et partie du lot 51, quartier St-Denis, terrain mesurant 23 x 100, vacant, vendu par la succession Jos. Aimé Massue à Jean-Baptiste Martineau; prix \$929.20 (50410).

ST-HENRI

Rue Gareau, lot 1705-52, St-Henri, terrain mesurant 23 x 75, maison en bois, No. 210, rue Gareau, vendu par Noé Mainville à Albina Mahaire, épouse de Aldéric Daignault; prix \$1,200 (50414).

COTE ST-ANTOINE

Rue Victoria partie S. E. du lots 215-47, 48 et 49, Côte St-Antoine; terrain mesurant 60 x 138, maison en bois et briques etc, vendu par Thomas C. Bulmer à Louisa A. Clarke épouse de George E. Jacques; prix \$6,300 (50374).

Avenue Elm, lots 374-1-42 et 43, Côte St-Antoine; terrain mesurant 25 x 100, chacun, vacants, vendus par J. W. Renaud et L. P. Dion à Alfred Gauthier; prix \$3,000 (50388).

Rue Stayner, lot 384-31, 32 et partie du lot 33, Côte St-Antoine; terrain mesurant 55.8 x 120, trois maisons en pierre et brique et dépendances, vendu par Wm. G. Cruickshank à Duncan Davison; prix \$15,000 (50390).

Avenue Elm, lot 374-1-40 et 41, Côte St-Antoine; terrains mesurant 25 x 100 chacun, vacants, vendus par J. W. Renaud et L. P. Dion à Narcisse Nolin; prix \$3,000 (50406).

MONTREAL JUNCTION

Avenue Gazette, lots 140-286 à 289, Montréal Junction; terrains mesurant 50 x 88 chacun, vacants, vendus par J. J. Cooke à Christopher B Greaves; prix \$1,232 (50393).

Avenue Gazette, coin Ste-Catherine, lot 140-290, Montréal Junction; terrain mesurant 50 x 88, vacant, vendu par J. J. Cooke à Malcolm Stuart; prix \$352.00 (50405).

CÔTE DES NEIGES

Lots 151-1, 2, 3, 51, 52 et 53, village de la Côte des Neiges; vendus par Théo. Delage à O. S. Perrault; prix \$6,000 comptant.

Revue Immobilière.

Montréal 22 février 1894.

La loi sur les privilèges d'ouvrier continue à défrayer la discussion dans la presse et dans les cercles où l'on s'intéresse à la propriété foncière. Afin de donner à nos lecteurs, impartialement, les deux côtés de la question, nous allons publier dans un prochain numéro une défense de la loi, en principe, de la plume d'un de ceux qui ont le plus contribué à la faire adopter. Cet article paraîtra dans notre numéro du 9 mars.

Le nombre de ventes enregistrées cette semaine est beaucoup moindre que celui de la semaine dernière, quoiqu'il dépasse un peu la moyenne depuis le commencement de l'année. Nous y trouvons entr'autres, la vente par M. Ford à la Cité, d'un terrain rue Lagauchetière pour agrandir les ateliers du département de l'aqueduc.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants par pied :

Ville :	LE PIED.
Rue Montana.....	164c
" St-Hubert (nord).....	40c
Avenue Duluth.....	60c
Rue Sanguinet (S. J. B.).....	244c
" Knox.....	164c
Avenue Mont-Royal (St-Denis).....	40c
<i>Côte St-Antoine :</i>	
Avenue Elm.....	60c
<i>Montréal Junction :</i>	
Avenue Gazette.....	8c

Comme on le voit, la banlieue a peu donné cette semaine. On ne sait trop encore comment prendre la loi Augé, la construction hésite, et les propriétaires de terrains paraissent hésiter aussi à vendre à crédit, de peur de voir des privilégiés d'ouvriers prendre priorité sur leur créance.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier St-Jacques.....	\$28,630.00
" St-Louis.....	7,000.00
" S-Laurent.....	24,057.00
" St-Antoine.....	16,100.00
" St-Jean-Baptiste.....	26,578.02
" Hochelaga.....	1,600.00
" St-Gabriel.....	1,285.00
" St-Denis.....	3,446.60
St-Henri.....	1,200.00
Côte St-Antoine.....	27,300.00
Montreal Junction.....	1,584.00
Total.....	\$138,820.62
Semaine précédente.....	302,281.92
Ventes antérieures.....	555,594.68
Depuis le 1er janvier.....	\$996,697.22
<i>Semaine correspondante.</i>	
1893.....	\$101,512.40
" 1892.....	283,241.08
" 1891.....	142,379.86
" 1890.....	119,028.18
" 1889.....	177,855.46
" 1888.....	217,255.85
<i>A la même date</i>	
1893.....	\$ 837,894.48
" 1892.....	1,853,666.65
" 1891.....	3,109,584.62
" 1890.....	1,316,641.86
" 1889.....	1,613,708.19
" 1888.....	1,175,255.85

Les prêts hypothécaires restent dans le mouvement normal et atteignent comme total, une bonne moyenne. Mais comme taux, il y a encore, il nous semble, une plus forte accentuation de la tendance à la hausse. Nous ne voyons pas un seul prêt à 5 p.c.; il y en a sept à 5½ p.c. pour des sommes de \$500, \$3,500, \$4,000 \$5,000, \$6,000, \$10,000 et \$42,000. Les autres, parmi lesquels des prêts de \$6,000 et de \$9,000, portent 6 et 7 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$14,100
Assurances.....
Autres corporations.....	42,604
Successions.....	6,150
Particuliers.....	66,235
Total.....	\$129,089
Semaine précédente.....	55,570
Semaines antérieures.....	773,486
Depuis le 1er janvier.....	\$ 957,145

Semaine correspondante.	1893.....	\$132,180
"	1892.....	56,731
"	1891.....	43,400
"	1890.....	64,181
"	1889.....	128,687
"	1888.....	55,619

A la même date	1893.....	\$1,396,891
"	1892.....	1,558,578
"	1891.....	2,143,340
"	1890.....	747,051
"	1889.....	679,059
"	1888.....	756,357

La Construction

MM. Thibaudeau et Frères, de Québec, vont faire construire une aile nouvelle à leurs magasins de la Basse Ville,

MM. Robin et Sadler font préparer les plans pour la construction d'une nouvelle manufacture de courroies, à quatre étages, au coin des rues William et des Seigneurs, à Montréal.

La compagnie du chemin de fer de ceinture de Montréal fait en ce moment des préparatifs pour commencer bientôt la construction de son chemin de fer tout autour de l'île de Montréal. Cette voie ferrée doit faire le tour de l'île sans s'éloigner du fleuve de plus d'un demi-mille. Quittant la ville à l'extrémité de la rue Sainte-Catherine Est, elle passera par la Longue Pointe, la Pointe aux Trembles, le Sault-au-Récollet, Sainte-Geneviève, Sainte-Anne, la Pointe Claire, Dorval et Lachine. La voie ferrée sera double sur tout le parcours. On se servira de la vapeur comme pouvoir moteur; mais avec un système perfectionné, qui fait disparaître une grande partie des inconvénients qui existent aujourd'hui. Dans la ville, ce chemin de fer sera une voie élevée de sept milles de longueur, sur des piliers de fer.

M. Benjamin Trudel a décidé d'agrandir l'hôtel Victoria (ancien hôtel Albion), à Québec. Le contrat pour la construction d'une aile nouvelle sur la rue Charlevoix a été accordé à M. François Parent, de Beauport. La nouvelle bâtisse aura quatre étages avec la dimension de

85 pieds sur 51. Les étages seront en briques.

Le rez-de chaussée comprendra des salles d'échantillons, chose qui manquait jusqu'aujourd'hui. Au-dessus on construira des chambres à coucher avec bains. L'ouvrage commencera dès la semaine prochaine, de façon à ce que tout soit terminé en mai.

MM. Dunlop et Hériot, architectes de Montréal, ont préparé les plans, et reçoivent des soumissions pour la construction d'une maison à 2½ étages en pierre et brique, sur la rue de la Montagne, pour M. S. Carsley.

Les Commissaires d'Ecole du District No 1 de la paroisse de Madawaska, vont construire une nouvelle maison d'école.

La cité de Québec, M. Baillargé, demande des soumissions pour l'achèvement du 3ième étage du poste des pompiers, rue Dorchester. Plans et devis au bureau de l'ingénieur, M. Baillargé. Les soumissions seront reçues jusqu'au 5 mars à 4 h. p. m.

Le conseil de ville de Lévis est à discuter le projet de construction d'un aqueduc.

On demande des soumissions chez M. A. Boivin, No 19 rue Notre-Dame à Québec, pour la réparation de la maison 27 rue Notre-Dame.

MM. J. B. Resther et fils, architectes de Montréal, ont reçu des soumissions pour la tour et les améliorations de l'intérieur de l'église de Verchères.

UNE CONCURRENCE AUX ALLUMETTES

Il nous a été donné hier, dit l'*Echo des Mines*, de constater chez M. Ducretet les propriétés fort curieuses de l'*uranium métallique* produit, comme on le sait, au four électrique Moissan.

Une friction, qui n'a pas besoin d'être énergique, pratiquée avec un simple silex sur un morceau d'*uranium métallique* engendre, non pas des étincelles, mais de véritables flammes d'un tiers de pouce de longueur, allumant très facilement un bec de gaz ou une bougie.

On combine en ce moment un briquet allumeur pour utiliser cette curieuse propriété.

ENTREPRENEURS

HORMIDAS CONTANT,
Contracteur Plâtrier,
475, Rue Lagachetiere, Montréal.

LEANDRE DEMERS
Menuisier et Charpentier
56 Rue St-Dominique, Montréal.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.
—129-131—
Rue Berri, Montréal.

LUSÈBE PAQUETTE,
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER,
264 Logan, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menusiers,
37 RUELLE ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell, 6328.

THIBODEAU & BOURDON
No. 1293 Rue Ste-Catherine.
Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Téléphone No 6039.

T. PREFONTAINE. H. BOURGOUIN.
T. PREFONTAINE & CIE
Marchands de Bois de Sciage.
BUREAU:
COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, Ste CUNEGONDE
Clos à Bois : le long du Canal Lachine, des deux côtés.
Téléphone Bell 8141. Montréal.

ARCHITECTES

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evaluateurs,
162, Rue St-Jacques
BLOC BARRON.
Élévateur. Téléphone 2113.

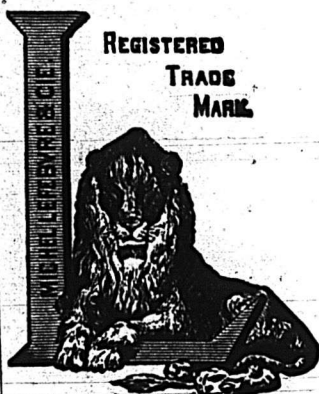
Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1859.
Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

J. B. RESTHER & FILS,
ARCHITECTES,
Chambres 60 et 66 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone 1800.

B. P. Tiroir 509. Téléphone 704.
Théo. DAOUST

(Ci-devant de Daoust & Gendron)
Architecte et Evaluateur
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
2me Etage. Bloc Barron. Élévateur

R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc., etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserve au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

Les SUCRES GRANULÉS,

Les Sucres Jaunes et les Sirops.

DE LA

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS.

PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures
de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada.
Téléphone : 6258.

J. EMILE VANIER,
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR
No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal,
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

G. DE G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil et Architecte
BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

"LE CONSTRUCTEUR"
(25ème année).

Moniteur Spécial des Industries du Fer.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Industriel, Commercial et Financier, Mines et Mé-
tallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation,
Machines pour manufactures et industries di-
verses.

PARAISANT LE DIMANCHE.

DIRECTEUR :

MAURICE ALBERT,

82 rue du Rocher, Paris.

Prix de l'abonnement annuel, France, 25 f., Etranger, 27 f.

PETITES NOTES.

Un des employés supérieur de la compagnie de la Baie d'Hudson a fait récemment, en traîne à chiens, 350 milles en quatre jours, ce qui donne tout près de 90 milles par jour.

Gilbert S. Rosenbaum le plus riche hébreu en Amérique, est mort samedi à New-York. C'était l'un des plus grands importateurs de tabac et sa fortune est évaluée à \$30,000,000.

Les scieries de MM. Holland, dans le township de Portland, avec quatre pouvoirs d'eau et 1400 acres de terre vont être vendues par le shérif à Hull, en mars prochain.

Toronto a une population de 180,000 âmes et sept journaux quotidiens. Chacun de ces sept journaux prétend avoir la plus grande circulation, mais pas un seul être humain ne peut savoir combien de copies l'un quelconque de ces sept journaux imprime. — (*Printers' Ink.*)

Le célèbre musicien français Clapisson est à se faire construire un château composé entièrement de boutons. Les murs, les plafonds, les portes, l'extérieur, l'intérieur, tout cela est orné de boutons de tous les temps, de toutes les façons et de tous les pays.

Des ouvriers occupés à faire des réparations au Colonial Hotel de New-York ont trouvé un trésor se composant d'anciennes pièces d'or espagnoles, de montres en or, et de vieux bijoux, le tout représentant une valeur de plusieurs milliers de dollars.

On fait en ce moment auprès de St-Hyacinthe, des expériences de compression de la tourbe, pour l'employer comme combustible. Les briquettes de tourbe sont très populaires à Paris et comme la matière première ne manque pas ici, la fabrication des briquettes pourra certainement réussir pourvu que le combustible produit soit comparativement à meilleur marché que le charbon.

Le département de l'Agriculture d'Ontario vient de recevoir un rapport du Dr McEachran, qui est actuellement au Nord-Ouest, visitant les ranches; il dit que les chevaux et le bétail sont dans les conditions les plus favorables. Les nombreuses ventes faites l'été dernier, par les propriétaires de ranches, ont mis beaucoup d'argent en circulation, partant, tout le monde est heureux.

Un patineur de Berlin vient de produire une vive sensation en plaçant à l'extrémité de chacun de ses patins une petite lampe électrique à incandescence. L'effet de ces lumières évoluant sur la glace, le soir, sans qu'on voie d'où elles proviennent, est fantastique. L'électricité est fournie par un accumulateur plat, de 4 à 6 volts, d'où partent les fils conducteurs qui vont rejoindre les lampes. Un bouton de contact tenu à la main, permet d'allumer et d'éteindre les lampes à volonté.

On raconte qu'un jeune garçon, fils de cultivateurs, avait été envoyé au marché avec une poche de blé d'Inde en épis. Il revint le soir, sans avoir rien

vendu, sa mère lui demanda pourquoi et il répondit que personne ne lui avait même demandé ce qu'il avait dans son sac. Combien de marchands font la même chose? Ils ont de la marchandise à vendre, sans que personne le sache. S'ils veulent vendre leur marchandise, il faut qu'ils la montrent, et qu'ils en avertissent les acheteurs au moyen d'annonces.

Les parquets en caoutchouc, déjà très répandus à Londres, ont, paraît-il, entre autres qualités, celle de se conserver très longtemps. Ainsi dans la gare du North-Western Railway, où une partie des parquets sont en caoutchouc, on n'a encore constaté aucune usure sensible alors qu'il a déjà fallu refaire à plusieurs reprises des planchers en bois ou en asphalte, voisins des premiers. Le caoutchouc est employé par feuilles carrées de 3 pieds de côté et 1½ pouce d'épaisseur, que l'on pose les unes contre les autres. Il est indispensable toutefois de préparer préalablement une aire très unie en béton, afin que les feuilles de caoutchouc reposent bien sur toute leur surface. Ces parquets sont également très avantageux dans les brasseries où ils permettent de rouler les fûts sans avoir à craindre de détériorations, et en général dans tous les endroits où l'on a à manier des corps lourds. Ces parquets se lavent avec la plus grande facilité: il faut seulement avoir la précaution de leur donner une légère pente pour l'écoulement de l'eau.

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

La Compagnie de Telephone Bell avait en usage, l'année dernière, dans ses différents réseaux, 524,720 téléphones, soit une augmentation de 40,000 dans l'année.

Il y a actuellement devant la législature de l'Etat de New-York un projet de loi qui obligera de mettre sous terre tous les fils non isolés employés par les chemins de fer électriques.

La compagnie Hamburg-American (ligne *White Cross*) a décidé de continuer pendant la saison prochaine le service hebdomadaire inauguré l'année dernière entre Montréal et Hambourg, avec escale à Anvers.

Les mines du Japon, exportent du charbon à Bombay, où il a une vente facile. Le charbon japonais vaut celui de l'Inde, et coûte bien moins cher que le charbon anglais. Le Japon, en exporte maintenant un million et demi de tonnes par année.

Le ministre de la guerre, en France, vient de décider que les fournitures de conserves alimentaires pour l'armée française devront être de fabrication française; jusqu'à présent, elles étaient fournies presque entièrement par les Etats-Unis.

On a fait l'expérience à Carlsruhe, en Allemagne, du chauffage des écoles par le gaz, avec d'excellents résultats. On se sert d'un poêle de construction allemande, et le coût n'est pas plus élevé que pour le chauffage au charbon. On va appliquer le système à toutes les écoles et aux autres édifices publics.

M^rS. H. J. Tassé de la maison Tassé & Wood, fabricants de cigares à Montréal, part aujourd'hui et s'embarquera, à New-York demain, pour l'Europe où

se rend, avec l'Hon. M. Nantel, ministre des travaux publics de la Province, et de là partira en Palestine. Son absence de Montréal, durera de trois à quatre mois.

Le Mason College, à Birmingham, a hérité d'une annuité de £600 stg., de feu M. Aubry Bowen, de Melbourne, destinée à fonder six bourses d'études de £100 stg. par an, pour favoriser l'étude de la chimie, la métallurgie, le génie civil, la mécanique et l'électricité.

Un journal des Etats-Unis, a publié il y a quelques jours l'annonce suivante: "Envoyez 10 cents à—Boston, Mass. et vous verrez ce que vous recevrez!" On dit que plus de 400 personnes ont envoyé leur 10c à l'annonceur. Que l'on nie, maintenant, le pouvoir de l'annonce!

Le British Museum possède une hache en fer, qui date de 1370 ans avant J.-C., le plus ancien objet de ce métal qui existe, dont l'authenticité soit incontestable; mais un morceau de fer a été trouvé dans une conduite d'air de la grande Pyramide, qui pourrait y avoir existé depuis 3700 ans avant J.-C.

Comme exemple du cosmopolitisme des affaires en Orient, on cite le chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. La concession a été obtenue par un habitant de Jérusalem; la ligne a été construite par une compagnie française, les locomotives et les wagons ont été fabriqués aux Etats-Unis et les rails proviennent de Belgique. La partie la plus lucrative du trafic provient des touristes anglais.

Terreneuve a importé en 1892, du Canada, des produits et marchandises au montant de \$1,981,592. Ses importations des Etats-Unis n'ont donné que \$960,261. Le commerce de l'île avec le Canada progresse ainsi rapidement. La même colonie a exporté 795,549 quintaux de morue sèche en 1892, représentant \$2,934,783. 32,506 caisses de homards à raison de \$8 la caisse. Les exportations des huiles de morue et de phoque ont produit \$691,348; celles des peaux de phoques \$468,209.

Une société vient de se former entre M. Paul Tourigny, marchand et maire de la ville de Victoriaville, et M. William Farley, manufacturier de cuir et ex-devant maire de St Valère de Bulstrode, sous le nom de Farley & Tourigny, pour faire le commerce de cuir. La principale place d'affaires de la société est à Victoriaville, où ce nouveau genre de commerce va procurer de l'ouvrage à un grand nombre de personnes. C'est M. Paul Tourigny qui a pris l'initiative de cette entreprise, qui doit être une source de revenus considérables pour la ville et la classe ouvrière en particulier.

Les élections de la Chambre de Commerce du District de Montréal ont eu lieu vendredi dernier, avec le résultat suivant: Président, M. H. Laporte, de la maison Laporte, Martin et Cie, épiciers en gros; vice-président, M. J. D. Rolland, de la maison J. B. Rolland et fils, librairie et papeterie. Conseil; MM. L. E. Morin père, Guillaume Boivin, Alphonse Aumond, Jos Contant, Alph. Racine, S. Coté, Jos. Fortier, Théodule Lefebvre, I. E. Geoffrion, D. Parizeau, C. H. Catelli, Ans. Labrecque, Hon. Louis Tourville, O. Duffresne fils, L. J. Forget, R. Préfontaine, C. Langlois, Q. Faucher, U. Garand, Alf. Thibaudeau, Jos. Haynes, Chas. Desmarteau.